



LES ALGÉRIENS ONT VU LE DOCUMENTAIRE

Comment l'armée française a utilisé les armes chimiques contre les Moudjahidine



© Photo : D.R

Grâce aux Chaînes de la Télévision publique, les Algériens ont eu le privilège de voir, parmi les premiers, le documentaire de la réalisatrice française Claire Billet intitulé "Algérie, sections armes spéciales" qui montre les atrocités commises par la France durant la Guerre de libération nationale, par l'emploi d'armes chimiques. En 52 minutes, sur la base de recherches menées durant près de 10 ans par le chercheur et historien français Christophe Lafaye, ce nouveau documentaire dévoile avec force détails, autant les effets dévastateurs de cette arme prohibée utilisée intentionnellement sur les Algériens, que le visage funeste du colonisateur. Il s'agit de gaz toxiques, au premier rang desquels le CN₂D, cocktail composé notamment d'un gaz dérivé du cyanure (CN) et d'un autre de l'arsenic (DM) aux effets irritants pour les poumons, les yeux et les muqueuses, provoquant maux de tête et vomissements. Lire en page 2

IN AMENAS

Saisie de 1.7 million de comprimés psychotropes

Plus de 1.7 million de comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300 mg" ont été saisis, au cours de cette semaine, par un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) dans la région d'In Amenas, indique hier vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans la dynamique des efforts soutenus contre le crime organisé multiforme et lors d'une patrouille, mardi 11 mars 2025, au niveau du Secteur Opérationnel Nord-Est In Amenas/4^e RM, un détachement de l'ANP a saisi un véhicule utilitaire chargé d'un million sept cents quarante-six mille (1.746.000) comprimés psychotropes de type Prégabaline 300mg», précise le communiqué.

MILA

La mosquée Abou Al-Mouhadjir en cours de restauration

La restauration de la mosquée Abou Al Mouhadjir Dinar, appelée aussi mosquée Sidi Ghanem, située au cœur du vieux Mila, se poursuit minutieusement pour redonner tout son lustre à cet inestimable patrimoine, témoin immuable de la succession de plusieurs civilisations. Les services locaux du secteur de la culture entendent, à travers le projet de restauration, valoriser un repère ayant une structure archéologique propre à lui, «afin qu'il serve de centre d'interprétation muséale où les visiteurs pourront apprendre davantage sur plusieurs étapes importantes de l'histoire de l'Algérie», a indiqué, à l'APS, le chef du service du patrimoine culturel à la direction du secteur, Lezghad Chiaba.

PRÉSIDENTE

Le président de la République félicite le président de la Commission de l'UA à l'occasion de sa prise de fonctions

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi, un message de félicitations au président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Mahmoud Ali Youssouf, à l'occasion de sa prise de fonctions, lui faisant part de la disposition de l'Algérie à œuvrer de concert au renforcement de la coopération et de la solidarité entre les Etats et les peuples du continent. «Il me plaît, à l'occasion de votre élection à la tête de la Commission de l'Union africaine et de votre accession à vos nouvelles fonctions, de vous présenter, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de succès et de réussite dans l'accomplissement de vos hautes fonctions.

Les Algériens ont vu le documentaire

Comment l'armée française a utilisé les armes chimiques contre les Moudjahidine...

Grâce aux Chaînes de la Télévision publique, les Algériens ont eu le privilège de voir, parmi les premiers, le documentaire de la réalisatrice française Claire Billet intitulé "Algérie, sections armes spéciales" qui montre les atrocités commises par la France durant la Guerre de libération nationale, par l'emploi d'armes chimiques.

En 52 minutes, sur la base de recherches menées durant près de 10 ans par le chercheur et historien français Christophe Lafaye, ce nouveau documentaire dévoile avec force détails, autant les effets dévastateurs de cette arme prohibée utilisée intentionnellement sur les Algériens, que le visage funeste du colonisateur. Il s'agit de gaz toxiques, au premier rang desquels le CN2D, cocktail composé notamment d'un gaz dérivé du cyanure (CN) et d'un autre de l'arsenic (DM) aux effets irritants pour les poumons, les yeux et les muqueuses, provoquant maux de tête et vomissements. Ces gaz peuvent devenir mortels en milieu confiné, comme ce fut le cas dans les grottes où se réfugiaient les Moudjahidine. Alors que l'usage des armes chimiques est interdit depuis 1925 (Protocole de Genève de 1925 que la France avait ratifié), elles ont été employées durant la Guerre de libération nationale. Christophe Lafaye, qui affirme



■ La première utilisation de ce type d'armes avait fait au moins 760 victimes, a indiqué jeudi Amar Mansouri, chercheur algérien en génie nucléaire, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. (Photo: D.R)

avoir sollicité à plusieurs reprises le ministère français des Armées, en vain. Il a expliqué qu'il a retrouvé les documents évoquant l'emploi par l'armée française d'armes chimiques durant la Guerre de libération nationale, grâce à son travail de documentation.

Il a pu recenser environ 450 opérations françaises impliquant l'utilisation d'armes chimiques en Algérie, principalement dans les montagnes de Kabylie et des Aurès. «Mais il y en a eu beaucoup plus, et sur tout le territoire algérien», affirme-t-il, estimant qu'il y a eu au total entre 5.000 et

10.000 actions de ce type. Le documentaire a conclu en affirmant que même si la France officielle tente toujours d'enterrer cette page funeste de son passé, les effets irréversibles de ces armes lui rappellent toujours son histoire et ses crimes abominables. Le documentaire a rapporté des témoignages de rescapés, (très rares), parmi les Algériens qui ont subi les affres de l'emploi massif de ces armes spéciales. Ainsi, Amar Aggoun, âgé de 19 ans à l'époque, a affirmé que l'armée française recourait systématiquement aux armes chimiques pour

pourchasser les Algériens qui arrivaient à s'échapper aux bombes larguées par ses avions de guerre. Il s'est souvenu que «l'armée française, après avoir pris d'assaut notre hameau à l'aide d'avions de guerre, en y larguant plusieurs bombes, nous a pourchassés jusqu'à une grotte de la région où nous étions allés nous réfugier. Devant notre refus de sortir de cette grotte, l'armée française a fait venir des hélicoptères chargés de gaz toxiques. Quelques minutes après, une géante fumée noire a commencé à entrer dans la grotte, provoquant asphyxie et évanouissement à tout le monde».

Le documentaire a donné également la parole à d'anciens militaires français, la plupart étant des appelés, qui étaient incorporés dans la section armes spéciales de l'armée française. Ils ont raconté leurs souvenirs pénibles de cette période de leur vie qu'ils regrettent, où ils ont utilisé des gaz toxiques dans des opérations contre les Moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN).

Ils ont déclaré que les séquelles psychiques de ces armes les hantent jusqu'à ce jour. En fait, la France a toujours utilisé les armes chimiques contre les Algériens qui ont résisté à l'occupation coloniale dès 1830.

La première utilisation de ce type d'armes avait fait au moins 760 victimes, a indiqué jeudi Amar Mansouri, chercheur algérien en génie nucléaire, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne.

Il a travaillé sur des témoignages d'officiers français et a conclu qu'entre 1830 et 1962, il y a eu «300 utilisations d'armes chi-

REPÈRE

CDH

L'Algérie plaide depuis Genève la cause des victimes et survivants des mines antipersonnel

La Mission permanente d'Algérie à Genève a organisé un événement sur l'impact des mines antipersonnel sur la jouissance des droits de l'Homme, en marge de la 58^e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), dont les travaux se déroulent à Genève du 24 février au 4 avril. Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Algérie, en tant que pionnière en matière de lutte contre les mines antipersonnel, à apporter de manière efficace et coordonnée son soutien à l'action anti-mines, aux niveaux régional et international.

L'Algérie, qui a achevé avec succès ses obligations de déminage en vertu de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel - dite Convention d'Ot-tawa - demeure pleinement engagée dans la promotion de l'assistance aux victimes et la sensibilisation aux dangers des mines. Réunissant plus d'une soixantaine d'Etats et plusieurs Organisations non-gouvernementales actives dans le domaine de la lutte anti-mines, cet événement, organisé mardi, a été animé par un panel d'experts de haut niveau qui a unanimement rendu hommage à l'engagement constant de l'Algérie vis-à-vis de cette question, saluant, à cet égard, la réussite du Séminaire régional sur l'action anti-mines, tenu à Alger les 30 et 31 mai 2023, sous le thème "Pour une Afrique sûre et sans mines". Dans leurs interventions respectives, les panelistes ont souligné que la question des mines antipersonnel ne constitue pas qu'un enjeu de désarmement, elle est intrinsèquement liée aux droits de l'Homme et au développement durable. Cette arme de nature discriminatoire et disproportionnée impacte la jouissance de droits fondamentaux tels que le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, au travail, et au développement.

miques contre les Algériens, 800 villages ont été détruits au napalm et 800.000 tonnes de TNT ont été déversées sur plusieurs régions du Sud du pays». Il a cité : en 1845, au moins 1.000 personnes de la tribu d'Ouled Ryah (Mostaganem) ont été tuées par asphyxie dans une grotte ; l'utilisation du chloroforme et du phosphore pour la première fois en 1852 lors de l'envahissement de Laghouat par 6.000 soldats français, faisant 3.586 victimes : en 1930, toutes les armes chimiques ont été utilisées au polygone de Touggourt puis à Beni Ounif et Oued Namous dans le Sud algérien.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Une censure qui ne dit pas son nom !

On sait que le groupe audiovisuel public français, France télévisions, avait décidé le 11 mars, dans la matinée, de déprogrammer le documentaire Algérie, Sections Armes Spéciales, initialement prévu sur France 5, le 16 mars. Dans son communiqué, le service public français a justifié cette « déprogrammation des documentaires, initialement prévus en soirée le 16 mars, par la nécessité de se consacrer à l'actualité entre les États-Unis et la Russie».

On comprend cette décision : ce film révèle pour la première fois comment et à quelle échelle l'armée française a fait usage de gaz chimiques interdits durant la Guerre d'Algérie. Le groupe public français est revenu sur sa décision et s'est engagé à le reprogrammer à l'antenne mais sans préciser de date précise. Le documentaire a été diffusé finalement dimanche dernier, par la chaîne suisse RTS. Cette décision a suscité des réactions en France et en Algérie. «La diffusion (...) de ce film-événement, prévue le 16 mars, a été déprogrammée par France Télévision. Pour l'heure, pas de nouvelle date.

«No comment», avait écrit sur les réseaux sociaux l'historien français Fabrice Riceputi. Et d'ajouter : «On a parlé de la torture, des massacres, des viols, des déplacements de population... Mais la guerre chimique est un sujet qui était passé inaperçu». Cette décision intervient dans un contexte marqué par

la dégradation des relations entre les deux pays. Une situation aggravée par le lourd contentieux historique entre les deux pays. Le documentaire est réalisé par Claire Billet qui a pu mettre au jour un dossier gardé secret pendant près de 70 ans. La réalisatrice s'est appuyée aussi sur les travaux de l'historien Christophe Lafaye, engagé dans un mémoire d'habilitation de recherche consacré à ce sujet. Recueillant témoignages et documents, elle a révélé, pour la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, l'usage de ces armes par la colonisation française. Pourtant, la France était parmi les 135 Nations ayant signé le Protocole de Genève de 1925 contre ces armes !

«Avec la torture et le déplacement des populations, la guerre chimique est le dernier élément d'une série de brèches dans les engagements internationaux de la France que celle-ci a bafoués pour mener sa guerre coloniale. De 1954 à 1959, la France coloniale n'a pas hésité à gazer, notamment dans les zones montagneuses difficiles d'accès, des populations sans défense», précise le documentaire. Le film documente une pratique encore largement occultée de l'armée française dans la Guerre d'Algérie, objet de recherches et de batailles juridiques menées par l'historien Christophe Lafaye, sur l'usage massif dans toutes les zones montagneuses d'armes chimiques, dans ce qu'on a appelé «La Guerre des grottes».

L. A.

Énergies renouvelables, développement de l'hydrogène et efficacité énergétique

L'Allemagne aspire à des investissements directs et des partenariats stratégiques à long terme

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Algérie, Georg Felsheim, a réaffirmé, avant-hier jeudi à Alger, la volonté de son pays à soutenir les projets algériens dans ce domaine par des investissements directs et des partenariats stratégiques à long terme.

C'était, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, lors d'une rencontre avec le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Nouredine Yassaâ.

Exprimant la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, Georg Felsheim a mis en avant les grandes potentialités du secteur énergétique algérien. Notamment, a poursuivi la même source, en matière d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert. Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Nouredine Yassaâ, a, quant à lui, affirmé l'importance du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne dans le secteur des énergies renouvelables. Soulignant l'engagement de l'Algérie à développer des projets durables, de nature, a fait savoir la même source, à renforcer sa place en tant que plaque tournante stratégique en matière des énergies propres, grâce à ses



■ Fin octobre 2023, le ministère de l'Énergie et des Mines et la société allemande pour la coopération internationale (GIZ) ont signé, à Alger, un contrat d'exécution de la coopération technique dans le cadre du projet commun "TaqatHy". (Photo: D.R)

larges ressources naturelles et humaines.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, les deux parties, a poursuivi la même source, s'étant félicitées du progrès réalisé en matière de coopération bilatérale et de projets conjoints, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène et de l'efficacité énergétique, selon un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

Les deux parties, lit-on à travers le communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, se sont félicitées du progrès réalisé en matière des projets communs à leur tête le projet "TaqatHy" qui vise à renforcer les compétences techniques via la chaîne de la valeur complète des énergies renouve-

lables et de l'hydrogène et le projet "South 2 Corridor" qui représente un pas important vers la consécration de l'Algérie en tant que principal fournisseur de l'hydrogène propre vers l'Europe.

La rencontre, a ajouté la même source, a également été une occasion pour évaluer les relations de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'énergie renouvelable, le développement de l'hydrogène et l'efficacité énergétique.

Mais aussi, lit-on encore à travers le communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, pour explorer les perspectives d'investissement entre les sociétés des deux pays et renforcer l'échange d'expériences et d'expertises outre le transfert de technologie, la formation et les efforts communs à même de réduire l'empreinte carbone conformément aux orienta-

tions mondiales de la transition énergétique. Fin octobre 2023, le ministère de l'Énergie et des Mines et la société allemande pour la coopération internationale (GIZ) ont signé, à Alger, un contrat d'exécution de la coopération technique dans le cadre du projet commun "TaqatHy", portant sur le développement de la coopération dans le domaine des énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

C'était en marge de la 5^{ème} édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, tenue à Alger en présence du ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, et du secrétaire d'État parlementaire, ministre fédéral de l'économie et de la protection du climat de l'Allemagne, Stefan Wenzel, ainsi que de l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Agriculture



Cherfa préside une réunion de la Commission intersectorielle de lutte contre le criquet

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, a présidé, jeudi, la première réunion de la Commission intersectorielle de lutte contre le criquet, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion a été consacrée à «l'examen de la situation actuelle concernant les essaims de criquets récemment apparus dans certaines zones frontalières du Sud du pays», précise le communiqué. Lors de cette rencontre, un exposé a été présenté sur «l'évolution de la situation acridienne, ainsi que sur le dispositif opérationnel, les moyens mobilisés sur le terrain pour lutter contre ce fléau, et les mesures préventives à adopter de manière anticipée, en temps et lieu opportuns», selon la même source.

Agence

Centre national du registre du commerce (CNRC) Zitouni insiste sur sa modernisation

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a insisté, avant-hier jeudi, sur la modernisation du Centre national du registre du commerce (CNRC) pour être au diapason des mutations numériques. C'était, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, lors d'une réunion d'évaluation consacrée à l'examen des performances du CNRC.

Une rencontre qui s'inscrit, a précisé la même source, dans le cadre du suivi des performances des établissements et instances sous tutelle et du renforcement de leur rôle, tenue en présence des cadres centraux du ministère ainsi que du directeur général par intérim du CNRC.

Pour le ministre, le développement du CNRC est une nécessité pour être au diapason des mutations numériques et économiques modernes, soulignant l'importance de sa modernisation pour en faire un organisme clé contribuant aux efforts du Gouvernement afin d'organiser l'activité économique et promouvoir le climat des affaires.

Insistant sur l'accélération de la mise en œuvre de ces réformes, le ministre a également souligné que la transformation du Centre en une institution de référence en termes de données et d'organisation de l'activité économique constituera une étape cruciale pour la réalisation d'un développement économique durable

Mettant en avant l'importance de transformer le CNRC en une référence de l'information économique à travers la collecte, l'analyse et l'actualisation des

données relatives aux entreprises commerciales, pour contribuer à la consolidation de la gouvernance de l'activité économique et au soutien aux politiques publiques nécessitant des données précises, Tayeb Zitouni a également appelé les cadres du CNRC à adopter une approche moderne basée sur les technologies de pointe, et à encourager l'esprit d'initiative et la création de nouveaux services adaptés aux besoins des acteurs économiques, commerçants et investisseurs, dans le souci de faciliter les démarches et d'assurer des prestations à valeur ajoutée.

Fin avril dernier, Tayeb Zitouni a souligné l'importance d'améliorer le climat des affaires à travers le renforcement de la numérisation au sein du Centre, en coordination avec les différents secteurs ministériels concernés. C'était, a indiqué un communiqué du ministère, lors d'une réunion de travail avec le Directeur général et les cadres du Centre national du registre de commerce, consacrée à la présentation de la stratégie et du Plan d'action du centre pour l'année 2024.

Durant cette rencontre tenue au siège du ministère, Tayeb Zitouni a fait savoir que cette stratégie s'inscrivait dans le cadre des efforts du Gouvernement pour promouvoir l'investissement et stimuler la croissance économique. Insistant sur la nécessité pour le Centre de suivre les évolutions et de redoubler d'efforts pour développer et améliorer les services offerts, notamment dans le domaine du e-commerce qui connaît une croissance effrénée.

Rabah M.

BANQUES

Cotation

Introduction officielle de la BDL à la Bourse d'Alger

La Banque de développement local (BDL) a été officiellement introduite, jeudi, à la Bourse d'Alger, d'où le début de cotation de ses actions, devenant ainsi la deuxième banque à rejoindre le marché financier. L'opération de cotation des actions de la BDL a été lancée au siège de la Bourse d'Alger par le directeur général du Trésor public, Hadj Mohamed Sebaa, représentant le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, en présence du directeur général par intérim de la BDL, Mohamed Mebarek, et du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV), Yazid Benmouhoub, ainsi que du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, du délégué général de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, et de cadres du secteur financier. A cette occasion, M. Sebaa a estimé que l'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger «se veut un événement important» pour le secteur financier, voire «une étape supplémentaire» dans le processus de relance du marché financier du pays, ajoutant qu'il s'agit également d'une concrétisation du processus tracé par les Pouvoirs publics pour le développement du système financier, traduisant la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune

Le représentant du ministre des Finances a ajouté que cette étape «consacre les efforts du Gouvernement visant à réformer et à moderniser le secteur financier, à réaliser l'inclusion financière, et à assurer tous les moyens pour mobiliser l'épargne nationale au service de l'économie, tout en diversifiant les sources de financement».

Pour sa part, M. Bouzenada a indiqué que cette introduction témoignait de la dynamique de la Bourse d'Alger, dont la valeur marchande a augmenté, l'année dernière, de 1.000 %, estimant que cet «exploit historique» a été réalisé à la faveur d'une vision ambitieuse et des engagements pris par le président de la République, outre la volonté et la détermination de tous les acteurs du marché».

Dans ce contexte, il a mis en avant les efforts de la COSOB visant à améliorer le cadre réglementaire à travers la promulgation du nouveau règlement de la Bourse, en attendant la promulgation de la nouvelle réglementation des Fonds communs de placement à risques (FCPR), ainsi que d'un nouveau règlement concernant les informations à publier par les entreprises cotées en Bourse pour renforcer la transparence.

Agence



■ Cadre législatif

Épreuves restreignant la dynamique associative en Algérie

Peut-on, désormais, prévoir un cadre bienfaisant d'exercice de liberté d'expression voire d'action, jadis en éternelle expectative ?

Quatorze ans après la promulgation de la loi n°12-06 relative aux associations et pratiquement cinq ans d'hibernation pour le projet de modification, endormi dans les arcanes de l'administration, cette fois-ci, certes l'avant-projet est en plein examen et suscite un débat houleux axé sur des points en convergence et divergence des uns comme les autres.

Le baromètre ressemble à un cycle hivernal hybridé en température relevée et une pluviométrie précipitée. Dans cette approche utilitaire, l'index sera mis en exergue sur les contraintes rencontrées par le mouvement associatif. Il s'agit d'une évocation d'un militant associatif chevronné d'une génération de près de trente ans de militantisme associatif dans le domaine Thiwizi et socio-culturel entre administration comme partenaire et sur le terrain en face de moult acteurs ou d'une éventuelle ligature.

Dans le sillage, en concomitance, de la dynamique politico-économique axée sur le lancement des projets tous azimuts touchant le territoire national et le bâton de pèlerinage orienté vers les réformes, sur un rythme exalté, structurelles et managériales des structures de gestion du pays, On relève aujourd'hui sur la scène nationale une effervescence à double niveau, autorités compétentes et franges sociétales, qui est animée par des sujets socio-politiques lumineux tels que les avant-projets de lois organiques relatives respectivement aux associations et aux partis politiques.

S'agissant de la mouture de la loi organique inhérente aux associations, elle est ficelée en détail et se trouve à l'examen microscopique au sein d'un débat national aux plans officiel et sociétal. Son sentier officiel en matière d'élaboration paraît mi-figue, mi-raisin achevé en attente seulement de son approbation par les deux appareils superposés législatifs.

Quant à la démonstration des acteurs associatifs qui réagissent tantôt par des solides applaudissements en soutenant la copie revue et corrigée de l'ancienne loi n°12-06 relative aux associations, tantôt par la remise en cause de certaines dispositions et avancent en folie une panoplie de propositions bénéfiques.

Dans cette optique, le véritable reproche aux deux parties, c'est bien la remise en cause de la méthodologie entreprise. De nombreuses questions viennent à l'esprit liées à ce type de sujet à caractère socio-politique. Y a eu-t-il une évaluation des fils de l'ancien dispositif législatif ? Quel est le diagnostic établi aujourd'hui ? Combien, avec exactitude, d'associations en leurs typologies, sur le territoire national ? Quel genre d'associations voudrions-nous avoir comme partenaire en matière de réalisation de projets ? Une association locale ou nationale peut-elle être associée dans la conception du plan d'aménagement ? Peut-elle être un agent de contrôle dans la préservation d'un environnement sain ?

De ce fait, le temps est-il encore favorable d'émettre cette série de propositions ? L'avant-projet en question, après avoir été endormi dans les arcanes du pouvoir politique depuis l'entame du premier mandat



étant lancé en grande pompe puis dissimulé dans le tiroir et en parallèle, les associations sur le terrain, certes réagissent mais rencontrent réellement de difficultés d'agir en prime lorsqu'il s'agit d'entreprendre un projet de développement en collaboration avec un bailleur de fond national ou étranger. Ce genre de combinaison en joint-venture allié en cofinancement n'existe nullement en Algérie. la formule de financement demeure au sens traditionnel dont l'administration détient la baguette magique d'octroi ou de refus de subventions. L'antique formule contrat programme ou le contrat quinquennal pourra ressusciter son efflorescence.

La vision orientée vers un regard répandant aux soucis d'un partenaire considéré comme une appendice sur un corps humain, ou bien lorsque l'approche devient pragmatique, ce mouvement associatif valorisé et qualifié au rang d'un secteur tertiaire chargé d'accomplir des missions statutaires avec une stratégie nationale

On relève aujourd'hui sur la scène nationale une effervescence à double niveau, autorités compétentes et franges sociétales, qui est animée par des sujets socio-politiques lumineux tels que les avant-projets de lois organiques relatives respectivement aux associations et aux partis politiques.

proposant un contrat axé sur des objectifs à atteindre à court, moyen et long terme. En termes simplistes, une association comme stipulé dans sa définition par la loi n°12-06 relative aux associations, en son article n°2, est créée par un panel de composante humaine ayant une vision ou un projet à réaliser en mettant en commun leur synergie. A ce stade, toutes les associations essayent, tant bien que mal, d'activer en permanence ou à titre occasionnel et ce, en fonction de la disponibilité de son potentiel humain, financier et logistique ainsi que principalement le mode

managérial distingué en primauté en se basant sur le principe de la mobilisation tous azimuts, contre l'exclusion, la lutte contre le clientélisme et la servitude avilie. En matière de croissance socio-économique, certes, l'Etat déploie d'arrache-pied beaucoup d'efforts en matière de planification, d'inscription, de financement et de réalisation de projets de développement durable. Le Snat et les plans d'Aménagements nationaux, régionaux et locaux, les chantiers relevés opérationnels partout, la réception et la mise en service d'infrastructures, constituent, en somme, une preuve tangible sur la volonté politique des Gouvernements en place. Si un constat rend compte qu'un fragment dudit plan n'est pas réalisé, le motif incombe assurément à plusieurs causes tels que le manque de crédits, l'expropriation contestée et contraintes procéduraires... etc. Les besoins sont exprimés accompagnés d'estimation financière reconvertis en opérations inscrites à l'indicatif d'un programme d'investissement sectoriel et l'ombre du développement est jadis dessiné. Mais, quelle est la place accordée à cet appareil associatif composé essentiellement de la masse juvénile mobilisée en attente d'un cadre d'absorption et de considération ? Le nouveau texte législatif sera attendu sur cet axe stratégique de mobilisation de jeunes dans la sphère économique. L'incitation du tissu institutionnel national a enfanté les projets proposés par des associations à tous les niveaux géographiques, devient une issue salvatrice en prime le soutien financier et l'approche managériale.

A titre illustratif, ordonner à l'Office national des structures de jeunesse et le Centre national d'initiatives de jeunesse de prendre en charge la formation de longue durée des militants associatifs après que son programme soit adopté par l'autorité compétente, sera qualifié d'un atout palliatif au renforcement des capacités d'encadrement du tissu associatif national. Egalement, l'institut national de travail, sur convention, avec le secteur de la jeunesse, pourrait déboucher sur la prise en charge des initiatives de jeunes en matière de rencontres à caractère scientifique, technique et sociétal. La liste peut s'allonger sans fin.

Sur un autre registre, nul ne peut contredire que le mouvement associatif ne soit pas un appareil palliatif exécutoire. Il constitue

un espace favorable de prise d'initiatives d'ordre humanitaire sans contrepartie, accessoire aux engagements pris par les institutions et structures officiels d'Etat. Preuves à l'appui, durant la période de la Révolution agraire, celle de la lutte contre la désertification axée sur la réalisation du Barrage vert et l'excellent travail réalisé dans les villages de la Kabylie en matière de propreté et préservation de l'environnement, aménagement des fontaines publiques, sauvegarde et la promotion du patrimoine artisanal, la confection des robes de souche kabyle avec des motifs merveilleux mêlé de multi-couleurs rendant plus de beauté et de charmes pour la femme algérienne et enfin lors de la récente crise sanitaire Covid-19 ; le mouvement associatif, en dépit que ses actions entreprises, étaient menées en rang dispersés, était à l'avant-garde de la riposte et ayant enregistré un espoir chez la population en insatiable soutien et assistance au moment de détresse, avec comme résultat une note excellente et un lot de félicitations méritoires au niveau national et à l'adresse des Algériens se trouvant résidents à l'étranger. Ces derniers n'avaient nullement renoncé à leur devoir national au moment de crise.

Du point de vue historique, si la conjoncture politique avant 1989 était réservée exclusivement aux associations qui orbitaient autour de l'appareil politique unique FLN, par contre, l'avènement de l'ère démocratique suite aux événements sanglants du 5 octobre 1988 et la mise en place d'un nouveau Gouvernement sous la direction de M. Mouloud Hamrouche, un incontestable réformiste voire son empreinte persiste existante, et, par ricochet, dans le sillage d'une série des réformes bénéfiquement engagées ayant touché en profondeur la politique, l'économie, la presse, la culture ; la parution de la loi n°90-11 relative aux associations, à proximité de la naissance du multipartisme la première fois en Algérie, a ouvert le champ à la prolifération de nombreuses associations à caractère national ou local dont la nature est liée à la promotion du sport, à la solidarité nationale, à la préservation de l'environnement, relèvement de l'éducation, protection des droits humains...

A suivre
Hama Nadir
DPGS en Management des Projets

INFO/EXPRESS

Oum El-Bouaghi - Journée nationale des handicapés

Distribution de matériels pour handicapés

La Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques qui coïncide avec le 14 mars de chaque année a été célébrée jeudi au centre culturel islamique chahid Messaoudi Abbes de la grande mosquée Okba Ibnou Nafaa d'Oum El-Bouaghi différemment puisqu'il a été organisé une caravane d'aide au profit de plus de 60 bénéficiaires entre personnes âgées et enfants assistés à travers les différentes communes de la wilaya. Le coup d'envoi de la caravane de solidarité comportant des colis alimentaires, matériel paramédical et appareillages spéciaux a été donné par le secrétaire général représentant du wali de la wilaya d'Oum El-Bouaghi en présence du P/APW, du directeur de la DAS, des députés des 2 chambres et des autorités civiles et militaires. Durant cette journée, plusieurs activités culturelles ont été effectuées par les résidents des établissements spécialisés. Le secrétaire général et la délégation qui l'accompagne ont assisté à cette journée marquée par diverses manifestations entre autres poésie, chorale, opérettes, sketches, musique, exposition des photos et dessins réalisés par des enfants des centres psychopédagogique etc... Saisissons cette occasion, le secrétaire général a procédé à la distribution de 30 matériels dont 9 IMC (PM et GM), (insuffisance motrice cérébrale), 13 chaises électriques et 8 fauteuils roulants. Pour rappel, la DAS de la wilaya d'Oum El Bouaghi compte 12 centres (5 CPM, 1 HM, 1FPH, 1 FEA, 1FAO, 1 CSR, 1ETA et 1ETS). A signaler que selon les chiffres de la DAS à ce jour plus de 37 000 handicapés sont recensés au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

A.Remache

Ramadhan 2025

Ooredoo organise un "Iftar" en l'honneur de la presse nationale et de ses partenaires

Fidèle à son engagement envers la corporation journalistique nationale et ses partenaires, Ooredoo a organisé le mardi 11 mars 2025, à la salle "Dar Errais" au complexe touristique de Sidi Fredj, à Alger, un "Iftar" en l'honneur des médias nationaux et de ses partenaires

Une tradition Ramadanesque instaurée depuis 2007, ce 14ème «Iftar Presse & Partenaires» met à l'honneur les professionnels des médias nationaux publics et privés, ainsi que divers partenaires de Ooredoo, du monde associatif, sportif, culturel, économique et du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cet « Iftar » a été réhaussé par la présence des représentants des Ministères de la Poste et des Télécommunications, de la Communication, du Président de l'Observatoire National de la société civile M. Noureddine Benbraham ainsi que d'invités de marque. Une présentation a suivi cet Iftar où la Chief Marketing Officer de Ooredoo, Mme. Isabelle Hajri, a introduit aux invités, les nouvelles offres commerciales exceptionnelles, spéciales Ramadhan, proposées par Ooredoo avant la diffusion



■ Iftar organisé par Ooredoo en l'honneur des médias nationaux et de ses partenaires.

d'une vidéo récapitulative des spots publicitaires de ces offres.

A son tour, M. Ramdane Djezairi, Directeur des Affaires Corporatives, a présenté les actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) menées par Ooredoo Algérie, en partenariat avec différents acteurs importants de la société civile, organisés durant tout le mois sacré de Ramadhan. Il a profité de cette occasion, pour annoncer le lancement prochain, de la 18ème édition du concours journalistique phare «Media Star», ainsi que la seconde édition du concours journalistique destiné aux étudiants en journalisme « l'Etoile Montante », qui sera ouvert cette année et pour la première fois, à la

participation de l'ensemble des étudiants en sciences de l'information et de la communication des 37 établissements d'études supérieures à travers le territoire national, disposant une formation académique en journalisme.

Dans son allocution, à cette occasion le Directeur Général de Ooredoo, M. Roni Tohme, a présenté en son nom et au nom de tous les employés d'Ooredoo Algérie, ses vœux de succès et de prospérité pour ce mois sacré à l'ensemble des invités en soulignant que : « Cet évènement purement ramadanesque, organisé à l'honneur des médias et des partenaires, est une occasion de renforcer les liens existant déjà depuis

20 ans entre Ooredoo et les organes médiatiques nationaux. Ooredoo aspire à perpétuer ces traditions et à promouvoir les nobles valeurs humaines, en ce mois sacré, qui incarnent l'esprit de solidarité et de partage. Ooredoo travaille sur sa stratégie de responsabilité sociétale, pour soutenir la jeunesse et l'éducation, et contribuer à la préservation de l'environnement, parce que nous croyons que notre responsabilité en tant qu'entreprise citoyenne n'est pas seulement de fournir des services à nos clients, mais aussi à la société dans son ensemble dans sa quête de progrès et de prospérité. »

Cet Iftar, marqué par une ambiance conviviale et chaleureuse a constitué une opportunité unique pour les invités de se rencontrer et de renouer avec les traditions de Ooredoo durant le mois sacré de Ramadhan, et de renforcer les liens entre Ooredoo et ses partenaires. Entreprise citoyenne par excellence, fidèle à ses engagements depuis 20 ans, Ooredoo Algérie continue à se distinguer à travers ses évènements et actions au profit de la société civile, elle favorise également la promotion et le rayonnement des talents.

Entreprise citoyenne

Ooredoo marque la Journée nationale des personnes en situation d'handicap

Entreprise fidèle à son engagement sociétale, Ooredoo marque la journée nationale des personnes en situation d'handicap célébrée le 14 mars de chaque année, et réaffirme à cette occasion son engagement indéfectible en faveur d'une inclusion sociale effective et de l'accessibilité pour cette frange de la société. Cette journée, dédiée à la reconnaissance des droits et des contributions des personnes aux besoins spécifiques, est une opportunité pour Ooredoo de

mettre en lumière les multitudes initiatives lancées en collaboration avec ses partenaires du mouvement associatif œuvrant dans le domaine de l'aide et de la protection des personnes vivant une situation d'handicap, à savoir l'Association nationale de soutien aux personnes handicapées «EL BARAKA», l'Association des handicapés moteurs « Amel oua Jamel » de Bab El Oued, l'Association Nationale des Nonvoyants « La Canne Blanche » ainsi que « Football Challenge

Academy » lors du lancement du programme «TAWAHOD-FOOT», qui vise à promouvoir l'inclusion sociale des enfants autistes par le biais de la pratique du football.

Ces initiatives qui rentrent dans le cadre de la Responsabilité sociétale de l'entreprise visent à mettre en évidence le soutien constant de Ooredoo de favoriser le bien-être des franges vulnérables de la société, en particulier les personnes en situation de handicap.

INFO/EXPRESS

Berrouaghia Saisie de 448 kilogrammes de viandes rouges et blanches impropres à la consommation

Dans le cadre de la protection de la santé du consommateur et la lutte contre toutes les formes de spéculation, les éléments de la Sûreté de daïra de Berrouaghia relevant de la Sûreté de la wilaya de Médéa, lors des contrôles effectués dans la localité de Berrouaghia ont procédé à la saisie de 448 kilogrammes de viandes rouge et blanche avariées et impropres à la consommation, stockées dans des conditions non conformes aux règles d'hygiène. Les procédures légales ont été prises pour la destruction de cette qualité avariée et impropre à la consommation en présence des services concernés.

Hamid Sahnoun

«LG Evening Care»

Le nouveau service après-vente en soirée

LG Electronics renforce son engagement envers ses clients en lançant «LG Evening Care+», un service après-vente spécialement conçu pour ceux qui ne peuvent pas se libérer en journée. Si LG propose déjà un service après-vente aux horaires classiques, cette nouvelle initiative offre désormais une solution flexible et accessible en soirée, entre 19h30 et 22h30, sur simple rendez-vous. Avec «LG Evening Care+», LG réaffirme son engagement envers l'excellence du service et la proximité avec ses clients. Ce service premium garantit une prise en charge rapide et efficace des appareils LG, directement à domicile, avec l'expertise de techniciens qualifiés et l'assurance d'un diagnostic précis. Les interventions couvrent l'entretien, la réparation et le conseil pour une utilisation optimale des produits LG.

Actuellement, «LG Evening Care+» est disponible exclusivement à Alger, mais un déploiement progressif est prévu dans d'autres wilayas afin d'élargir l'accès à ce service innovant. LG travaille activement pour offrir cette flexibilité à un plus grand nombre de clients à travers le pays. Les clients souhaitant profiter de ce service peuvent prendre rendez-vous via :

- Le centre d'appels LG au 021 36 54 54

- WhatsApp LG au +213 561 968 060 Grâce à «LG Evening Care+»,

LG continue de révolutionner l'expérience client et s'adaptant aux nouveaux modes de vie. Ce service permet aux consommateurs de bénéficier d'une assistance technique sans perturber leur emploi du temps quotidien. En optimisant la disponibilité et l'accessibilité de son service après-vente, LG s'impose une fois de plus comme un acteur de référence en matière de satisfaction client et d'innovation technologique.

Guerre russo-ukrainienne

Libération de cinq localités dans la région de Kursk

Les troupes russes ont libéré cinq localités dans la région de Kursk en 24 heures, a déclaré le ministère russe de la Défense. Les pertes des forces armées ukrainiennes dans la région de Kursk se sont élevées à plus de 260 combattants en 24 heures. Au total, Kiev a perdu plus de 66.810 personnes au cours des hostilités. Les unités du groupe Nord ont libéré les localités

de Kazatchia Loknia, Ire Kniaji, 2nd Kniaji, Zamostie et Mirny au cours d'opérations offensives. Les pertes des forces armées ukrainiennes s'élevaient au cours des dernières 24 heures à plus de 260 militaires, un char, 3 véhicules de combat d'infanterie, 3 véhicules blindés de transport de troupes, 10 véhicules blindés de combat, 8 voitures, 3 pièces d'artillerie, un véhicule blindé

de dépannage ainsi que 3 postes de contrôle de drones. Selon le ministère, les troupes ukrainiennes ont perdu au total sur l'axe de Kursk plus de 66.810 soldats, 392 chars, 314 véhicules de combat d'infanterie, 275 véhicules blindés de transport de troupes, 2.191 véhicules blindés de combat, 2.411 voitures, 545 pièces d'artillerie et 52 lance-roquettes multiples.

Bangladesh

Les Rohingyas confrontés à plusieurs crises cumulées

En février de cette année, les admissions pour malnutrition aiguë sévère ont bondi de plus de 27 % par rapport au même mois de l'année dernière. «En un seul mois cette année, plus de 38 enfants de moins de cinq ans ont été admis pour des soins d'urgence chaque jour», selon la représentante de l'Unicef au Bangladesh.



Population des camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh.

Les enfants du plus grand camp de réfugiés au monde connaissent les «pires niveaux de malnutrition» depuis le déplacement massif qui s'est produit en 2017. La malnutrition resserre son étai sur les enfants des camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh, « la crise du financement de l'aide risque de devenir une crise de la survie de l'enfant » dans ce pays d'Asie du Sud. Il y a sept ans, le 25 août 2017, quelque 700 000 hommes, femmes et enfants rohingyas ont été contraints de fuir le Myanmar et de chercher protection au Bangladesh. Depuis l'afflux s'est poursuivi. Par ailleurs plus de 500 000 enfants vivent dans les camps de Cox's Bazar. Plus de 15 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition un seuil d'urgence. Une tragique vie des enfants ou « plusieurs crises cumulées ». Il s'agit d'abord de la mousson de 2024, qui a duré un mois de plus que d'habitude, aggravant les conditions d'insalubrité et provoquant une recrudescence des maladies infantiles telles que les diarrhées sévères, les épidé-

mies de choléra et de dengue, qui alimentent encore la malnutrition. Deuxièmement, l'escalade de la violence à la frontière a déplacé encore plus de familles, qui sont donc plus nombreuses à chercher refuge dans les camps. Les réductions intermittentes des rations alimentaires au cours des deux dernières années, qui ont contraint les familles à survivre avec de maigres régimes. Or, cette accumulation de crises survient dans un contexte de « crise mondiale du financement de l'aide », qui oblige les agences humanitaires à envisager des mesures urgentes pour préserver l'accès aux éléments essentiels de la vie - suffisamment de nourriture pour survivre, de l'eau propre, des traitements médicaux pour les enfants dangereusement malades. C'est dans ce

contexte que les rations alimentaires fournies par le Programme alimentaire mondial (PAM) ont atteint un point critique depuis le mois de février. Selon l'agence onusienne basée à Rome, sans financement immédiat, les rations pourraient bientôt être réduites à moins de la moitié, soit 6 dollars par mois, un montant qui est loin de répondre aux besoins nutritionnels de base. «Les femmes enceintes et les mères qui allaitent, ainsi que leurs enfants en bas âge, seraient parmi les plus vulnérables aux conséquences de cette situation. L'effet de contagion sur les enfants est rapide et mortel ». Pour l'agence onusienne, toute nouvelle baisse de l'aide humanitaire risque de pousser les familles dans un « désespoir extrême ». Elle pourrait également aggraver les ten-

sions et l'instabilité dans les camps déjà surpeuplés, mais aussi créer « une catastrophe » qui non seulement aggraverait leurs souffrances, mais rendrait aussi plus difficile le travail et l'aide des humanitaires. Face à cette crise mondiale du financement de l'aide, l'UNICEF est déterminé à rester et à agir pour les enfants. Mais sans un financement garanti et durable, des services essentiels sont menacés. L'UNICEF lance donc un appel à tous les donateurs pour qu'ils maintiennent leur soutien à son travail essentiel en faveur des enfants. « Jusqu'à présent, cette communauté a survécu grâce à la solidarité de la communauté humanitaire internationale. Mais aujourd'hui, la crise du financement de l'aide risque de devenir une crise de la survie de l'enfant ».

Samir Sabek

Soudan

La famine risque de s'étendre dans tout le pays

La guerre au Soudan a des conséquences dévastatrices pour des millions de personnes à travers le pays. Les besoins humanitaires au Soudan ont atteint un niveau sans précédent, avec 30 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Le conflit en cours a entraîné le déplacement de plus de 8,8 millions de personnes à l'intérieur du pays et près de 3,5 millions ont traversé les frontières pour se réfugier dans les pays voisins.

Près de 25 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, soit plus de la moitié de la population, ce qui représente « le niveau de faim le plus élevé de l'histoire du pays ». Les coupes brutales et les suspensions de financement mettront fin à l'aide humanitaire vitale pour des millions de femmes, d'enfants et d'autres groupes vulnérables à travers tout le Soudan. «Les réductions soudaines de financement par les principaux donateurs gouvernementaux portent un coup catastrophique à l'aide humanitaire au Soudan, un pays en proie à l'une des crises humanitaires les plus meurtrières de notre époque». Les principaux donateurs ont récemment annoncé des réductions et des suspensions radicales de leur financement, ce qui prive d'un soutien important les organisations humanitaires qui s'efforcent de venir en aide à quelque 21 millions de personnes en situation de détresse au Soudan cette année. Alors que les principaux donateurs réduisent les fonds alloués à la crise soudanaise, les Nations Unies ont averti lundi que sans un financement

urgent, la famine risque de s'étendre dans les mois à venir au Soudan. Ces réductions interviennent à un moment où les besoins du Soudan n'ont jamais été aussi importants dans ce pays d'Afrique du Nord-Est, qui est confronté à la crise alimentaire la plus grave au monde. Le Soudan est également la seule nation au monde à être frappée par la famine, qui a été confirmée dans cinq régions au mois de décembre 2024, à savoir les camps de Zamzam, d'Al Salam et d'Abu Shouk, tous situés au Darfour du Nord, et les Monts Nouba, dans le sud du pays. Depuis des décennies, les donateurs humanitaires constituent une planche de salut pour le Soudan. Rien que l'année dernière, ils ont versé 1,8 milliard de dollars dans le cadre du plan d'intervention humanitaire au Soudan, finançant une aide essentielle pour au moins 15,6 millions de personnes. Cette année, les besoins sont encore plus importants plus 4,2 milliards de dollars sont nécessaires pour fournir une aide humanitaire au Soudan, mais seulement 6,3 % des fonds ont été reçus. «C'est le moment où tout doit être mis en œuvre pour sauver des vies. J'appelle tous nos principaux donateurs à reconsidérer leur décision de réduire le financement de l'aide humanitaire vitale au Soudan ». Elle invite également les autres gouvernements, les donateurs, les fondations, les organisations caritatives, les réseaux confessionnels, le secteur privé et les particuliers à intervenir d'urgence pour combler les lacunes laissées par ces réductions dévastatrices.

Samir Sabek/Agence

Président du parti vainqueur des législatives au Danemark : « Le Groenland n'est pas à vendre »

« Le Groenland n'est pas à vendre », a martelé Jens Frederik Nielsen, le président du parti Demokraatit qui vient de gagner les législatives dans ce territoire autonome danois avec 29,9% des voix et qui obtiendra dix sièges au Parlement. Quatre autres partis seront également présents au parlement, suite aux résultats du scrutin d'hier, à savoir Naleraq (24,5%), Inuit Ataqatigiit (21,4%), Siunut (14,7%) et Atassut (7,3%). Jens Frederik Nielsen, cité par le journal Politico, estime que les prétentions du président américain Donald Trump menacent l'indépendance politique de l'île. En vertu d'un accord signé avec Copenhague en 2009, le Groenland,

qui fait actuellement partie du Danemark en tant que territoire autonome, pourrait devenir indépendant par le biais d'un référendum. Or, les avis des citoyens et entités politiques sont partagés là-dessus: tous ne sont pas persuadés que la souveraineté complète serait favorable pour la sécurité et l'économie de l'île. En 1951, Washington et Copenhague, en plus de leurs engagements au sein de l'Otan, avaient signé le traité de défense du Groenland. Conformément à ce document, les États-Unis ont assumé l'obligation de défendre l'île contre toute agression. Elle abrite une base spatiale américaine à Pituffik, qui

assure le fonctionnement d'un système d'alerte d'attaque de missiles et de contrôle de la zone arctique. Donald Trump a déclaré à plusieurs reprises que le Groenland devrait rejoindre les États-Unis. Il a menacé d'imposer des droits de douane élevés au Danemark s'il n'abandonnait pas l'île. Même lors de son premier mandat présidentiel, M.Trump avait proposé d'acheter le Groenland. Maintenant aussi bien qu'à l'époque, les autorités danoises et groenlandaises rejettent toujours cette idée. Selon un sondage récent, 85% des Groenlandais s'opposent à l'annexion aux États-Unis.

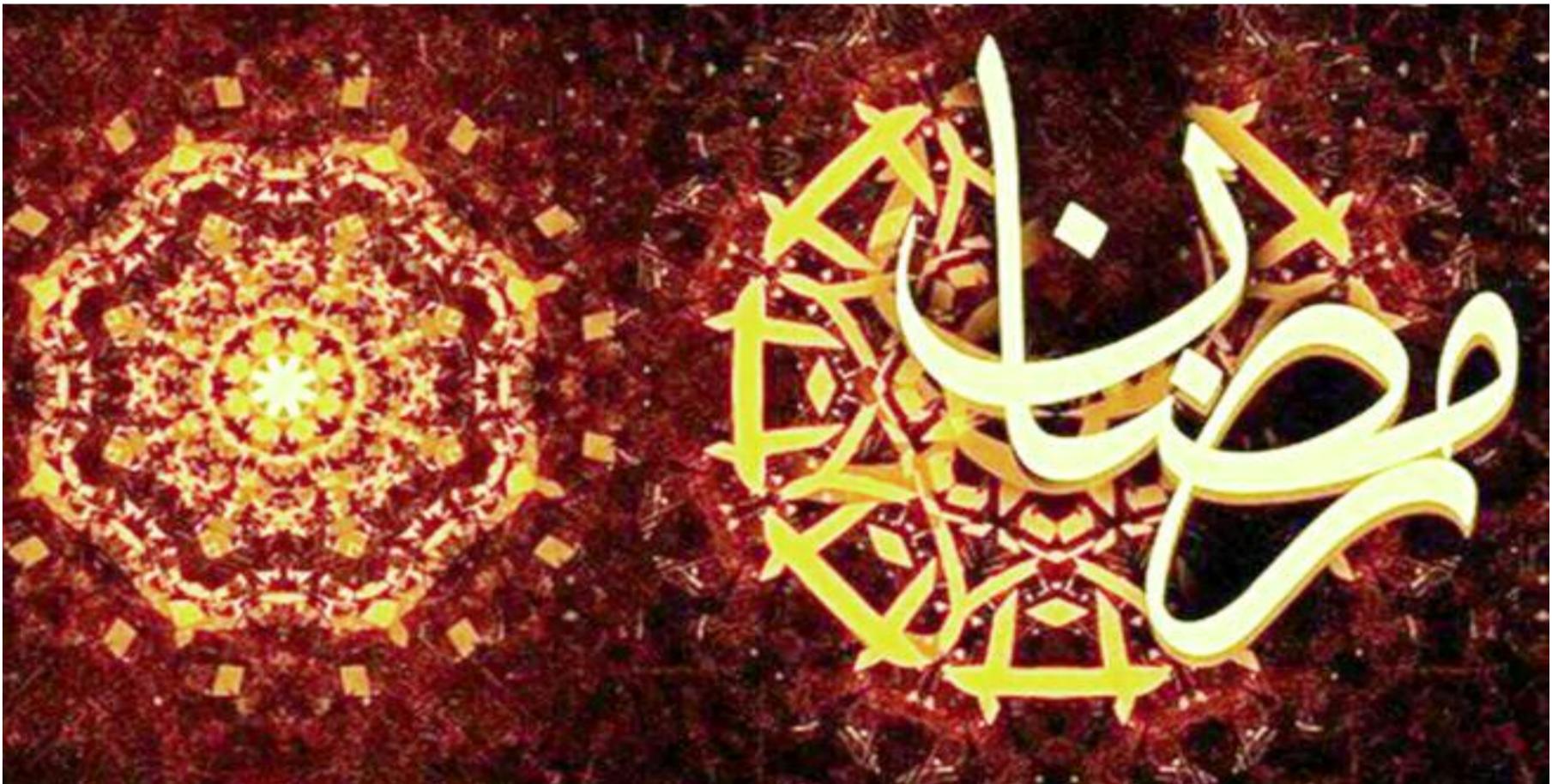
Guerre en Ukraine

Poutine : « La Russie doit chasser l'Ukraine de la région de Kursk dans les plus brefs délais »

Le président russe Vladimir Poutine a chargé mercredi les forces russes de chasser l'armée ukrainienne de la région de Kursk « dans les plus brefs délais ». « Notre mission, dans un avenir proche, est de vaincre définitivement l'ennemi, qui s'est retranché sur le territoire de la région de Kursk et y mène des opérations militaires,

et ce, le plus rapidement possible, » a déclaré Poutine lors d'une réunion au poste de commandement dans la région frontalière. Ces propos interviennent alors que le président russe effectuait une visite surprise dans la région frontalière, la première depuis l'incursion ukrainienne lancée par Kiev en août.

Ramadhan : Une bonne occasion pour renouer avec un mode de vie sain



Dans la démarche spirituelle, le combat contre les penchants, en commençant par l'excès dans la nourriture et la consommation de viande, fait partie des fondamentaux sans lesquels le croyant ne pourra jamais consolider son cheminement vers Dieu.

Se limiter, alors qu'on a les moyens de consommer

Parmi les proches du Prophète, 'Umar a toujours tenu une place emblématique, du fait de son caractère fort et de sa place de Commandeur des croyants qui lui octroyait, en principe, beaucoup de privilèges qu'il a délaissés. Hafç ibn Abî al-'Âç en donne une illustration à travers une situation où, avec des convives, il était en compagnie de 'Umar : « 'Umar avait l'habitude de dire : "N'ôtez pas le son du blé pour raffiner la farine, car vous avez là un plat complet." À ce propos, on lui a présenté des morceaux d'un pain épais ; il s'en est saisi pour en manger en nous invitant à faire de même mais nous nous en sommes abstenus. Voyant cela il nous en a demandé la raison. Je lui ai dit : "Par Dieu, Oh, chef des croyants ! Nous préférons retourner à une nourriture bien plus tendre que celle à laquelle tu nous convies." Il m'a répondu : "Oh, fils de Abû al-'Âç, ne vois-tu pas que, si je le voulais, j'ordonnerais qu'on m'amène une chevrete bien grasse, puis qu'on la tonde et qu'on la mette à la broche ? Ne vois-tu pas que, si je le voulais, j'ordonnerais qu'on me livre une mesure ou deux de raisins secs, puis je les mettrais dans une outre que je remplirais d'eau afin qu'ils deviennent comme du sang de cerf [9] ?" Je lui ai dit : "Oui, Oh, chef des croyants ! Tu ne vis pas d'ostension !", "Tout à fait, m'a-t-il répondu, Par Dieu, en dehors duquel il n'existe point de divinité, si je ne craignais pas que mes bonnes actions n'en soient diminuées au Jour de la résurrection, je me serais associé à vous en cette vie [de luxe] ! Mais j'ai entendu Dieu dire à des gens : "Vous avez dilapidé vos bonnes choses – tayybâtukum – durant votre vie terrestre et vous en avez joui pleinement [10]". » Il existe encore de nombreux textes,

De quoi avons-nous besoin pour « vivre bien » ? La venue du mois de ramadhan et la pratique du jeûne représentent une belle occasion, pour le musulman, de faire le point sur son mode de vie et, plus particulièrement, sur son rapport à l'alimentation. Cette problématique n'est pas anodine, elle revêt une importance cruciale dans le contexte d'une économie d'abondance et d'une consommation de masse qui ont bouleversé quelques notions de base de la conception du monde et du cheminement spirituel du musulman.

dans l'historiographie musulmane, qui détaillent les multiples facettes de la modération des personnages des premiers temps de l'Islam. Ces descriptions sont bien loin du luxe et de l'opulence dépeints par les chroniqueurs musulmans au sujet du mode de vie des sultans et des gouverneurs dès le règne omeyyade, en contraste avec les pratiques soufies qui se vont se répandre au sein des populations musulmane à la même époque.

L'un des proches compagnons du Prophète, Jâbir ibn 'Abdillah, rapporte à ce sujet l'anecdote suivante : « Ma famille désirait manger de la viande, et je suis parti en acheter. Sur ma route j'ai croisé 'Umar ibn al-Khattâb qui m'a demandé ce que je portais et je lui en ai fait part. Il m'a dit : "Est-ce qu'à chaque fois que l'un d'entre vous désire quelque chose il le met dans son ventre ? Ne craint-il pas d'être concerné par ce verset du Coran : "Vous avez dilapidé vos bonnes choses [11] ?" »

Ibn al-'Arabî considère qu'il s'agit d'une « condamnation, de la part de 'Umar, de la facilité de Jâbir à acheter de la viande au lieu de se contenter de pain et d'eau, car la facilité à accéder aux "bonnes choses licites" développe chez l'individu un caractère de dépendance forte et il prend l'habitude de les savourer de manière excessive. S'il en est privé, il cherchera à tout prix à les obtenir, quitte à flirter avec le domaine équivoque ou à consommer des produits totalement illicites. Tout cela est la conséquence de sa dépendance aux plaisirs, accentuée par son "penchant instigateur du mal" – al-nafs al-ammâr bil-sû'. 'Umar a adopté l'attitude qui consiste à prévenir, en amont, toute possibilité de succomber à ce penchant. La règle qui encadre cette problématique et qui doit être sui-

vie est donc la suivante : chacun doit manger ce qu'il trouve à sa portée, que cette nourriture soit agréable ou que ce soit un morceau de pain sans sauce, sans faire d'efforts superflus ni de manières pour accéder à des nourritures savoureuses, si bien qu'elles deviendront une habitude pour lui. Car le Prophète était rassasié lorsqu'il trouvait une nourriture, et il endurait en gratitude en cas d'indigence. Il mangeait des nourritures sucrées lorsqu'il le pouvait, le cas échéant il consommait du miel, il mangeait de la viande quand cela lui était accessible, mais il n'en faisait pas un principe ni même une habitude. Le mode de vie du Prophète est explicité dans les sources de la tradition musulmane, et la pratique des compagnons a également été transmise à travers les âges. Quant à notre époque, au sein de laquelle les choses illicites occupent une place prépondérante et les richesses sont corrompues, il est difficile d'y échapper ; c'est Dieu qui octroie la sincérité et qui aide à se préserver par sa mansuétude [12]. »

La simplicité n'est pas une vue de l'esprit

J'ai retranscrit quelques propos de théologiens et exégètes du Coran pour que chaque lecteur puisse se faire une idée personnelle de la façon dont ils étaient capables de réfléchir à la problématique de la consommation et du rapport à l'environnement, au-delà du simple prisme du droit et de la dialectique licite/illicite. Aujourd'hui, le même type de question doit être posé dans un contexte mondial où l'opulence dans laquelle vivent certains humains n'a d'équivalent que l'indigence extrême dans laquelle vivent certains autres. De même, l'industrialisation de la production de nourriture a entraîné des dérégulations particulièrement inquiétantes, tout

en rangeant les végétaux et les animaux dans le champ des « choses » au service des désirs de l'humain et de sa consommation sans limites. Il s'agit, pour le cheminant, de ne pas se laisser emporter par cette spirale. Dans un tel contexte, le minimum pour un musulman doit être de se questionner sur l'interaction entre son mode de vie, ses pratiques de consommation et son lien au divin.

Omero Marongiu-Perria
(Suite et fin)

[1] Ibn Hajar al-'Asqalâni, Fath al-Bârî bi-charh çahîh al-Bukhârî (La victoire du Créateur par le commentaire de l'Authentique d'al-Bukhârî), Dâr al-Fîkr, Beyrouth, 1991, tome 10, Chapitre de l'union conjugale, hadith n° 5063, p 132.

[2] Al-Nawawî, Çahîh Muslim (L'authentique de Muslim), Dâr al-Kutub al-Ilmiyyah, Beyrouth, 18 tomes, tome 9, chapitre de l'union conjugale, hadith n° 1401, p 175-176.

[3] Shihâb al-Dîn Abûl-Fadhî Ibn Hajar al-'Asqalâni : (1372-1449), traditionniste et juriste de l'école chaféite, d'origine égyptienne. Il est l'auteur du commentaire de l'ouvrage de hadith L'Authentique de al-Bukhârî, paru sous le titre Fath al-Bârî (La victoire du Créateur).

[4] Ibn Hajar al-'Asqalâni, Fath al-Bârî... op. cit., tome 10, p 133.

[5] Abû 'Abdillah Muhammad al-Qurtubî : (1214-1273), théologien et juriste musulman d'origine andalouse, né à Cordoue. Son exégèse juridique du Coran jouit jusqu'à ce jour d'une notoriété incontestée.

[6] Abû 'Abdillah al-Qurtubî, Al-Jâmi' li-ahkâm al-qur'ân (La somme des canons du Coran), Dâr al-Fîkr, Beyrouth, 1995, 10 tomes, tome 3, pp 195-196.

[7] Ibid., tome 8, p 186.

[8] Al-Nawawî, Çahîh Muslim, op. cit., tome 10, chapitre du divorce, hadith n° 1479, p 82.

[9] Le sang de cerf est utilisé depuis l'antiquité comme une nourriture fortifiante.

[10] Abû 'Abdillah al-Qurtubî, op. cit., tome 8, pp 187-188. Ce récit est référencé dans les ouvrages de plusieurs chroniqueurs musulmans tels que Ibn Sa'd, Ibn 'Asâkir et Ibn Hajar al-'Asqalâni.

[11] Ibid., p 188.

[12] Ibid., p 188.

INFO/EXPRESS

Hassani Cherif à Bordj Bou -Argeridj :
« Renforcer l'unité nationale pour faire face aux défis et aux campagnes haineuses contre l'Algérie »

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a souligné, mercredi soir à Bordj Bou Argeridj, l'importance de renforcer l'unité nationale pour relever les défis et faire face aux campagnes haineuses menées par des «parties dont l'hostilité à l'égard de l'Algérie est allée trop loin». Hassani Cherif a ajouté, lors d'un repas de l'iftar organisé par son parti, réunissant des militants et militantes du MSP, que «l'unité des rangs est à même de permettre de faire face aux ennemis de l'Algérie» et que «toutes les manœuvres et harcèlements de toutes sortes visant le pays se heurteront à la volonté inébranlable du peuple algérien». Le président du MSP a par ailleurs salué les «partenariats économiques reposant sur des bases saines et garantissant les intérêts communs entre l'Algérie et les autres pays».

Wilayas du Sud du pays
Journée nationale des personnes à besoins spécifiques : diverses activités et remise d'appareillages

Diverses activités et cérémonies de remise d'équipements et appareillages ont marqué la célébration, jeudi, de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, dans les wilayas du Sud du pays. Dans la wilaya d'Ouargla, une exposition d'activités d'enfants pensionnaires des établissements et centres spécialisés et associations, ainsi que la remise d'équipements, dont des tricycles, des chaises roulantes, des articles de literie orthopédiques et des effets vestimentaires en prévision de la fête de l'Aïd El-Fitr, ont été initiées, en signe de solidarité avec cette catégorie sociale. Cette journée, dont les festivités ont été abritées par la bibliothèque de lecture publique Mohamed Tidjani, a donné lieu également à la présentation d'un bilan sur les activités de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité durant l'année 2024 à travers le territoire de la wilaya. Dans la wilaya d'El-Meghaier, le centre psychopédagogique Chahid Debbakh Tahar a abrité une cérémonie, en présence des parents de personnes à besoins spécifiques, et une exposition d'ateliers d'enfants pensionnaires du centre, ainsi que la remise de 20 fauteuils roulants. A Illizi, le centre Mechaouri-Mohamed pour enfants déficients mentaux a servi de cadre à une cérémonie de remise de fauteuils roulants, des appareillages et accessoires. Djanet a célébré cette journée par l'organisation d'un atelier de décoration et de coloriage, d'initiation au boisement, en plus de la remise d'équipements et cadeaux aux enfants pensionnaires du centre psychopédagogique «Tin-Khatema».

Wilayas de l'Est du pays

Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques : expositions et distribution d'appareillages

La célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, le 14 mars de chaque année, dans les wilayas de l'Est, a été marquée, jeudi, par l'organisation d'expositions sur les diverses activités des établissements spécialisés et associations de solidarité et la distribution d'appareillages spéciaux pour cette catégorie de la société dans le cadre des efforts de l'Etat de prise en charge.

Dans la wilaya de Constantine, la maison de la culture «Malek Haddad» a abrité des expositions des établissements et centres spécialisés, des associations activant dans ce domaine et des divers partenaires et des spectacles de théâtre, outre la distribution de fauteuils roulants, la remise de l'agrément à un établissement privé d'enseignement spécialisé pour enfants inadaptés mentaux et d'une attestation de qualification et de financement d'un kiosque multi-services en présence du wali, A Batna, diverses activités ont été tenues au centre des loisirs scientifiques du pôle culturel et sportif de «Kechida» où le wali, Mohamed Benmalek a présidé une cérémonie de distribution de fauteuils roulants, de prothèses auditives et de cannes blanches ainsi que de médailles et attestations aux lauréats des tournois sportifs et concours organisés à l'occasion. L'occasion a donné lieu à la présentation de chants religieux et patriotiques et de pièces de



■ Diverses cérémonies de remise d'appareillages ont marqué la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques dans les wilayas l'Est du pays. (Photo > D. R.)

théâtre et une exposition des produits des enfants fréquentant les établissements spécialisés du secteur. Le wali de Guelma, M^{me} Houria Aggoune, a présidé à l'occasion une cérémonie de distribution de 190 appareillages à des personnes aux besoins spécifiques à la grande salle du siège de la wilaya qui a également abrité des activités culturelles révélant les talents et le potentiel créatifs des enfants et jeunes fréquentant les centres spécialisés de la wilaya de Guelma qui compte près de 20.000 personnes aux besoins spécifiques. A Khenchela, le wali, Salim Harizi a présidé au centre psycho-pédagogique chahid «Abdaoui Belkacem» de Kais la cérémonie de distribution de 116 appareillages et prothèses et la remise par la direction de la culture de 100 livres aux enfants scolarisés dans ce centre. Il a également assisté aux spec-

tacles animés par les enfants aux besoins spécifiques fréquentant les établissements des secteurs de la l'éducation et de l'action sociale affirmant à l'occasion «l'engagement constant de l'Etat à soutenir cette catégorie et concrétiser le principe d'égalité des chances dans les divers domaines». Il a également considéré que cette journée est «une opportunité pour réaffirmer l'engagement à consolider les droits de cette catégorie et avoriser son intégration à la vie sociale, économique et culturelle». La wilaya de Skikda a célébré l'occasion par l'organisation de multiples activités d'enfants de cette catégorie et la tenue d'expositions à la maison de la culture «Mohamed Serradj» en présence des autorités locales conduites par le wali, Saïd Akhrouf qui a visité les diverses expositions et présidé la remise d'appareillages divers pour cette ca-

tégorie. Le centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux de la commune d'El Hadjar (Annaba) a connu l'organisation de plusieurs manifestations culturelles et sportives, la distribution de prothèses et appareillages et la remise de prix aux lauréats des tournois sportifs et d'attestation de qualification professionnelle à des jeunes aux besoins spécifiques ayant bénéficié de formation en présence du wali, Abdelkader Djellaoui et cadres du secteur de l'action sociale et encadreurs des établissements spécialisés. A Ouled Djellal, le secrétaire général de wilaya, Mohamed Tenfar a présidé au centre psycho-pédagogique chahid «Sassi Kadour», l'opération de distribution d'appareillages pour personnes aux besoins spécifiques et la signature d'une convention de partenariat entre la direction de l'action sociale et de la solidarité et l'unité de Biskra de l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées, outre la distinction de récitants du Saint Coran et lauréats de concours. La salle «Miloud Tahri» de Souk Ahras a accueilli la distribution d'appareillages pour personnes aux besoins spécifiques et des expositions d'enfants des centres spécialisés en présence du wali, Abdelkrim Zinai dans le cadre du programme de la célébration de cette Journée placée sous le slogan « L'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques, notre engagement pour le développement ! ».

Adrar et Bordj Badji Mokhtar

Rekhroukh reçoit des députés de l'APN

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant les wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a constitué une occasion pour les députés de soulever plusieurs préoccupations des habitants des deux wilayas, notamment liées à la modernisation et la réhabilitation des routes nationales et wilayaes, «en particulier la RN-6 dans son tronçon traversant les wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, qui constitue un axe stratégique et un corridor reliant le nord et le sud du pays», précise le communiqué. Les députés ont également relevé l'importance de «la modernisation et le renforcement de la RN-6 dans son segment reliant la commune de Tsabit à Adrar, ainsi que la RN-52 reliant la commune

d'Aoulef à In Salah, en plus de la RN reliant Adrar à Aoulef». Par la même occasion, les députés ont évoqué d'autres projets visant à «désenclaver certaines zones isolées, notamment par le revêtement des pistes et la réalisation de nouvelles routes connectées au réseau routier existant», ajoute la même source. De son côté, M. Rekhroukh a rappelé les efforts de l'Etat dans le développement des infrastructures, «à travers les nombreux projets lancés pour moderniser et réhabiliter les routes dans les wilayas du Sud, dans le cadre du renforcement du développement de cette région et de la facilitation des échanges commerciaux avec les pays africains». Le ministre a, à cet égard, mis en avant l'importance de la réalisation du projet de modernisation de la RN-6 dans son tronçon reliant Reggane, Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine, sur un linéaire de 550 km, qui contribuera à désenclaver les populations des

zones frontalières et à développer les différents secteurs dans la région, selon la même source. Le ministre a, en outre, salué l'apport de son secteur dans le processus de renforcement du développement socioéconomique des wilayas du Sud, à travers «la poursuite du travail et l'intensification des efforts pour concrétiser divers projets destinés à raccourcir les distances entre les wilayas d'Adrar, de Bordj Badji Mokhtar et les wilayas voisines, en phase avec les aspirations des citoyens». Cette rencontre intervient «en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la coordination continue et efficace entre le Gouvernement et les représentants du peuple au Parlement, mais aussi en consécration du principe de l'action participative et de la prise en charge optimale des principales préoccupations des citoyens», conclut le communiqué. ■

INFO-EXPRESS

Mostaganem
Saisie de 160 kg de viande rouge impropre à la consommation à Kharrouba

Dans le cadre des efforts consentis pour protéger les consommateurs et préserver la santé publique, et suite à une situation de contrôle, les éléments de la Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUP) de Mostaganem, ont pu saisir une quantité de viande rouge pesant 160 kg impropre à la consommation humaine, dans le périmètre de Kharrouba, sis à Mostaganem-ville, car non soumise au contrôle vétérinaire pour absence de certificats sanitaires, non emballée et non marquée (d'origine inconnue), outre le défaut de respect des conditions d'hygiène, de transport et de réfrigération. La quantité saisie a été détruite au niveau du centre d'enfouissement technique de Mostaganem, conformément aux conditions légales, et après avoir accompli les procédures applicables, un dossier judiciaire a été constitué contre le contrevenant et transmis aux autorités compétentes.

N.Malik

Clash Trump-Zelensky

Suspension de l'aide militaire pour l'Ukraine

Le lundi, le 3 mars, Donald Trump a ordonné une « pause » dans l'aide militaire des États-Unis d'Amérique à l'Ukraine. Non seulement les nouvelles aides à venir sont stoppées, mais également celles déjà approuvées par l'ancienne administration de Joe Biden et pas encore livrées font également l'objet du gel par la Maison-Blanche.

En Europe, soit ils ne sont pas du tout produits, soit produits en quantité négligeable. Ainsi, la cessation de l'aide militaire américaine à l'Ukraine est, tout simplement, fatale vis-à-vis des capacités à combattre de l'armée ukrainienne.

Le système satellite Starlink

En cas de suppression par les Américains du système satellite Starlink pour l'Ukraine qui est également en train d'être mis en place, les militaires ukrainiens perdront leur principale source d'information et d'échange directement sur le champ de bataille.

Sans échange immédiat d'informations sur le champ de bataille, les soldats seront désormais privés de reconnaissance et de ciblage de qualité. Dans ce cas, la qualité opérationnelle de l'artillerie ukrainienne se verra reculer à des décennies en arrière. En conséquence directe, cela entraînera une augmentation considérable de la consommation de munitions, qui font déjà grand défaut, et, en outre, le matériel militaire ukrainien sera détruit par les forces armées russes à une cadence encore plus soutenue qu'aujourd'hui.

En outre, l'Ukraine perdra la possibilité d'utiliser des drones à longue portée grandement utilisés en ce moment, des drones agricoles à l'origine «Baba-Yaga» qui ont une importante capacité de charge utile et un fonctionnement autonome - ils dépendent directement de la navigation satellitaire.

Pour les Ukrainiens, il n'y a aucune alternative au système Starlink. A l'avenir, il peut, potentiellement, être remplacé par le système européen de navigation global par satellite Galileo, mais ceci est impossible à court terme. Par ailleurs, comment le système Galileo se comportera dans les conditions de combat et combien de temps prendra son déploiement et son adaptation - cela reste une inconnue.

Le système de défense aérienne Patriot

Le système de défense aérienne améri-



■ Réunion du 28 février dernier à la Maison-Blanche entre le Président américain Donald Trump et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky accompagnés de leurs équipes respectives.

cain Patriot est l'un des meilleurs au monde, même s'il est moins performant que le système russe ZRS S-400 «Triumph». À l'heure actuelle, il est connu que 6 de ces batteries Patriot protègent les grandes villes ukrainiennes des missiles russes les plus dangereux. Les munitions pour de tels systèmes de défense aérienne ne sont fabriquées qu'aux États-Unis et avec la cessation de livraisons, les forces armées ukrainiennes seront rapidement confrontées à une pénurie de missiles et devront choisir les sites à protéger et ceux à laisser sans défense, comme le note, à juste titre, le Wall Street Journal. Ainsi, les pays européens devront allouer des fonds supplémentaires et équiper l'Ukraine de systèmes entièrement européens, tels que le franco-italien SAMP/T. Cela étant, à partir du moment de la prise de décision et la signature du contrat, il faut attendre non pas quelques semaines, mais plusieurs années avant le début de la première livraison de missiles. Le consortium européen a promis de réduire le délai à 18 mois, mais ce dernier reste extrêmement long et ne couvre certainement pas la période

avant la fin du conflit armé sur le sol ukrainien.

MLR et missiles

Avec la cessation de l'aide militaire américaine, l'armée ukrainienne perd également les missiles guidés pour les lance-roquettes mobiles MLRS à chenilles et les HIMARS à roues. Les États-Unis ont fourni à l'Ukraine deux types de munitions : GMLRS avec la portée allant à 90km et ATACMS avec la portée allant à 300km. La grande précision et la puissance de l'ogive de la fusée sont complétées par la vitesse de déploiement : le lanceur à roues HIMARS ou le MLRS à chenilles permettent de frapper peu de temps après avoir reçu des informations de reconnaissance. Le problème est que les GMLRS, contrairement aux obus classiques, ne sont fabriqués qu'aux États-Unis dans les usines de Lockheed Martin. En outre, la grande efficacité démontrée par ces missiles en Ukraine a augmenté la demande du produit sur le marché mondial de l'armement et l'Ukraine avait beaucoup de concurrents pour les acquérir, avant même l'arrêt des livraisons

daté de ce 3 mars. Et il n'y a rien pour remplacer ces missiles. Ni quantitativement ni qualitativement, comme l'écrit la BBC. En ce qui concerne les missiles de croisière européens SCALP/Storm Shadow lancés à partir d'avions - ils ne suffisent guère à remplacer les ATACMS américains. Il faut comprendre qu'une fois sans artillerie de longue portée et de haute précision et sans les missiles de croisière, les forces armées ukrainiennes ne pourront plus frapper les dépôts d'armes, les dépôts pétroliers, les raffineries, les postes de commandement, les aérodromes et les polygones russes. Les frappes sur ces installations n'ont jamais été critiques, mais ont perturbé quand même la logistique et l'approvisionnement de l'armée Russe. Une fois la livraison de ces missiles à l'Ukraine arrêtée - l'armée russe augmentera son potentiel d'attaque et avancera d'une manière encore plus soutenue.

La grave pénurie d'obus

Dès le début de la guerre et surtout depuis les derniers mois, l'armée ukrainienne connaît une importante pénurie d'obus d'artillerie. Le rapport des tirs dans la zone d'affrontement a atteint par endroits 1 à 10 en défaveur de l'Ukraine. La Russie et ses alliés produisent environ 3 millions de munitions par an et à un prix incomparablement moins élevé qu'en Occident. De leur côté, « les États-Unis et l'Europe n'ont la capacité de produire qu'environ 1,2 million de munitions par an », comme l'indique la CNN. Un tel rapport de capacité de production est nettement en défaveur des alliés de Kiev et avec l'abandon de la participation par Washington dans l'effort de guerre du côté ukrainien, la situation de ce dernier devient tout à fait catastrophique. Le principal problème du Vieux continent est dans l'absence quasi totale de capacité de défense.

Ainsi, les pays européens devront allouer des fonds supplémentaires et équiper l'Ukraine de systèmes entièrement européens, tels que le franco-italien SAMP/T. Cela étant, à partir du moment de la prise de décision et la signature du contrat, il faut attendre non pas quelques semaines, mais plusieurs années avant le début de la première livraison de missiles.

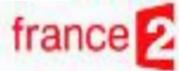
(A suivre...)

Oleg Nesterenko - Président

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Habitons demain
20.05 Petits plats en équilibre
20.45 C'est Canteloup
21.10 A tes côtés
23.45 A tes côtés



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal Météo climat
20.05 Les chatouilles
20.40 Un si grand soleil
21.10 **L'Intruse**
23.25 Noir comme neige



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.03 Scènes de ménages
21.10 **Mémoire vive**
22.50 Appel à témoins
23.30 Appel à témoins : l'enquête continue



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Tout le sport
20.05 Stade 2
20.27 Cuisine ouverte
21.05 **Les folies fermières**
22.35 Des géants dans ma cité, Royal de Luxe à Bellevue



19.39 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Journal
21.01 TLS Tour de France
22.54 Echappées belles
23.25 Alex Beaupain



16.55 Un dîner presque parfait
17.30 La petite histoire de France
18.50 Un dîner presque parfait
20.05 La petite histoire de France
21.10 **La petite histoire de France**



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 Jamel Comedy Club
20.48 Les Kassos
20.50 Get Out
21.10 **Emilia Pérez**
21.30 Conflict
22.52 Hot Ones
23.34 Reste un peu



15.09 L'enquête
20.50 **Munich**
22.18 Second Tour



19.25 Quotidien, première partie
20.50 Les vedettes
21.00 Quotidien, deuxième partie
21.15 Columbo
21.25 **San Andreas**
23.20 90' Enquêtes



09.00 Touche pas à mon poste !
10.37 L'éphéméride
13.50 Inspecteur Lewis
19.43 Inspecteur Lewis
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Mongeville
22.57 L'éphéméride
23.35 Mongeville
12.50 Scorpion



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Theodosia
21.05 Behind the Beats, histoires de la pop music
21.40 Mika aux Francofolies
22.35 Culturebox Festival



18.05 On Duty
20.50 Le territoire des loups
21.10 **Emilia Pérez**



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

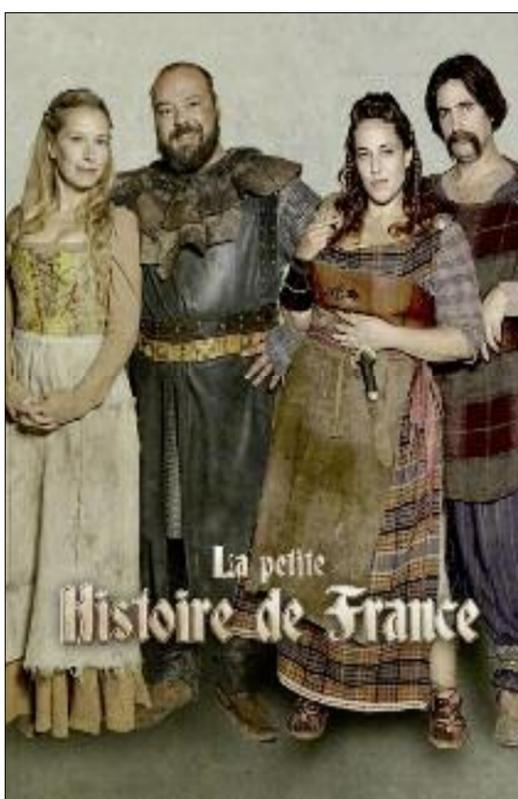


17.45 The Power of Sport
20.00 Les meilleurs moments
20.55 Finale dames et messieurs
21.00 The Minute
22.30 Clermont-Ferrand - Moulins (179,8 km)
23.00 Les rois de la pédale



19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.55 **Fatal Crossing**
21.00 Les cerfs-volants de Kaboul

Sélection



W9 - 21.10

La petite histoire de France

Série de humoristique de Kissman Productions

→ Si tout le monde connaît Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Louis XIV et Napoléon, leurs cousins, en revanche, ne sont pas rentrés dans l'Histoire de France, pas plus que leurs conjoints.

Canal+ - 21.10

Emilia Pérez

Film comédie de Jacques Audiard

→ Surqualifiée et surexploitée, Rita Moro Castro met ses talents d'avocate au service d'un gros cabinet plus enclin à blanchir des criminels qu'à servir la justice.



OCS - 20.50

Munich

Film Thriller de Steven Spielberg

→ A Munich, en 1972, un commando de terroristes palestiniens affilié au groupe "Septembre noir" prend en otages des athlètes israéliens. L'opération tourne au carnage. Aussitôt, Golda Meir, Premier ministre israélien, prend la décision de répliquer.

MUSÉE PUBLIC NATIONAL DES BEAUX-ARTS D'ALGER

L'AMBASSADE DU JAPON PRÉSENTE « I LOVE SUSHI »

La galerie des Bronzes du Musée public national des beaux-arts d'Alger accueille l'Exposition patrimoniale intitulée « I Love Sushi » organisée par l'Ambassade du Japon à Alger. Le vernissage de l'exposition qui a eu lieu jeudi, 13^e soirée de Ramadan, a été suivi d'une dégustation de sushi japonais. Elle a été inaugurée par S.E.M. Suzuki Kotaro, l'ambassadeur du Japon en Algérie, en présence de médias et de plusieurs invités. L'exposition « I Love Sushi » retrace « l'évolution du Sushi qui se distingue comme un exemple représentatif de la cuisine japonaise (washoku), inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (...). Depuis que le sushi a été introduit au Japon depuis l'étranger il y a plus de 1 000 ans, il a subi de multiples transformations pour s'adapter à la nature, au climat et au mode de vie du Japon. Cette exposition explore l'attrait du sushi, à travers une approche multiforme qui comprend des peintures ukiyo-e et des gravures sur bois, des figures de fruits de mer, des échantillons de nourriture, des vidéos, des installations et réplique de restaurant de sushi japonais, tout en abordant également des parties de l'histoire et de la culture japonaises », lit-on dans le communiqué de presse. L'exposition est visible jusqu'au 15 avril prochain.

R.C.

Beihdja Rahal fête ses 30 ans de carrière DEUX CONCERTS EXCEPTIONNELS À ALGER ET CONSTANTINE

La diva de la chanson andalouse, Beihdja Rahal sera de retour sur scène avec deux concerts exceptionnels. Le premier aura lieu le vendredi 21 mars 2025 à 21h, à la salle Ibn-Khaldoun d'Alger où l'artiste proposera un moment unique où tradition et émotion se mêleront pour offrir au public une expérience musicale inoubliable. En ouverture de cette soirée, Asma Aït Chabane, récompensée par le premier prix du concours Fondation Cheikh Abdelkrim DALI 2024, interprétera des extraits de la Nouba Raml el Maya. Ce concert marquera également le début d'une célébration très spéciale pour Beihdja Rahal. La chanteuse fête, en effet, ses 30 ans de carrière et autant d'albums enregistrés, un accomplissement remarquable qui confirme son statut de figure emblématique de la musique andalouse dans le monde arabe. Le second concert aura lieu le jeudi 27 mars 2025 à 21h, à la salle Ahmed Bey (Le Zénith) de Constantine. Ces deux rendez-vous musicaux seront également l'occasion de découvrir le dernier album de Beihdja Rahal, « Nouba Mezdj Mezoum-Ras », lors d'une séance de vente-dédicace prévue à la fin des concerts. Organisés par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) avec la participation de Sanaa Production, ces événements promettent d'être des instants forts de la scène culturelle algérienne. Sanaa Production, spécialisée dans la communication et la production musicale, se distingue par son dévouement à l'art andalou et son engagement à promouvoir des spectacles d'exception.

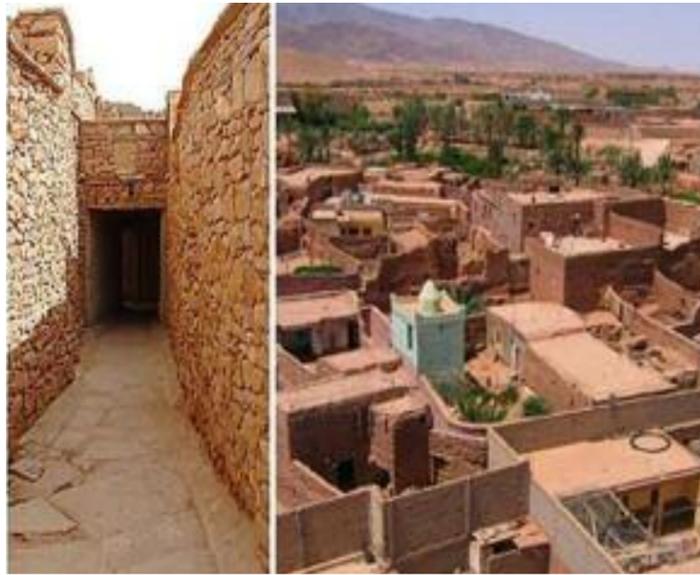
R.C.

Traditions ramadanesques

Jalousement préservées par les habitants du Ksar de Tiout

→ Les habitants du vieux ksar de Tiout, érigé à la fin du 14^e siècle au cœur d'une vaste oasis dans le Sud de Nâama, perpétuent des traditions et coutumes propres au mois de Ramadhan, tout en préservant les valeurs d'hospitalité et de solidarité.

Les préparatifs de cette occasion religieuse incluent des travaux de décoration, de nettoyage et de peinture des maisons traditionnelles, qui se parent de tapis et de meubles élégants pour accueillir les proches et voisins en ce mois sacré. De l'encens traditionnel est également utilisé afin de conférer une ambiance spirituelle aux veillées du mois de jeûne, selon les témoignages des habitants de la région. El Hadj Bachir Mohamed (72 ans), originaire du Ksar de Tiout, affirme que les habitants restent attachés à d'anciennes traditions durant le mois sacré, citant notamment la lecture collective et ininterrompue du Saint Coran dans l'ancienne mosquée du ksar, à l'exception des cinq prières obligatoires. Dès la veille du Ramadhan, des groupes de fidèles se relaient pour la récitation du Livre Saint, une pratique qui donne lieu à plusieurs lectures complètes du Coran. Ce site religieux, qui se distingue par son architecture remarquable, accueille également des cercles de « Dhikr » dans une atmosphère empreinte de spiritualité. Il demeure, encore aujourd'hui, un lieu de prière et d'enseignement pour les étudiants tout au long de l'année. En plus de l'appren-



tissage du Coran au sein de son école religieuse locale, appelée « Takhribich », ce lieu joue encore un rôle majeur dans l'enseignement des préceptes de l'Islam, la médiation sociale, le règlement des héritages ainsi que l'organisation d'aides et de dons destinés aux nécessiteux, selon des spécialistes du patrimoine local. Parmi les coutumes sociales ancestrales qui caractérisent aussi ce mois béni, les collectes de fonds organisées par les habitants du ksar pour acheter des ovins afin de les sacrifier et partager la viande entre eux. Une partie est systématiquement réservée aux familles démunies, illustrant ainsi l'esprit de solidarité qui règne au sein de la communauté, selon les mêmes sources.

Une ambiance familiale chaleureuse pendant le mois sacré

Pour Safia, une mère de famille de Tiout, le mois de Ramadhan est

une occasion de retrouvailles familiales dans une ambiance chaleureuse. Pour célébrer ces réjouissances, des plats traditionnels sont préparés, notamment la harira, confectionnée avec de la farine de blé locale appelée « Dchicha zambou », ainsi que le pain traditionnel « Matloue » et le couscous achalandé de viande.

L'un des traits marquants des habitants du ksar est leur attachement aux visites familiales et aux liens de parenté. Le partage des plats du F'tour entre voisins est l'autre habitude qui renforce la convivialité et la solidarité durant ce mois de miséricorde, ajoute Safia. La préparation du thé au feu de bois puis le servir lors des veillées familiales est également un des rituels en ce mois de Ramadhan qui ajoute de la convivialité à ces chaleureux moments. Dah-

bia, une grand-mère habitant le Ksar, raconte les festivités organisées à l'occasion du premier jeûne des enfants. Le jeune garçon qui observe pour la première fois le jeûne, est paré d'habits neufs qu'il porte à l'heure de la prière du Maghreb et du F'tour. Il célèbre ce moment avec ses camarades et sa famille. Quant aux jeunes filles, elles sont traditionnellement accueillies chez leur grand-mère, qui les habille avec soin et les pare de henné et de khôl. Un repas spécial est organisé en leur honneur, en présence de leurs proches. Pour le S'hour, moment précédant le début du jeûne, le « Zrezri » s'impose comme l'un des plats incontournables. Il est préparé à base de dattes dénoyautées, mélangées à des herbes aromatiques locales telles que le romarin (yazir), le genévrier (ar'ar), l'armoïse (chih), la klila et du beurre traditionnel.

A la mi-Ramadhan, les familles préparent un mets spécial appelé « Rogag ». Servi dans des plats en céramique ou en terre cuite, il est composé de fines feuilles de pâte superposées et arrosées d'une sauce à base de viande d'agneau et de légumes épicés, lui conférant une saveur exquise.

Malgré l'introduction de plats modernes dans les repas du Ramadhan, ces mets ancestraux conservent une place privilégiée sur la table du F'tour dans cette région des oasis de la région des monts de l'Atlas saharien, dans la wilaya de Nâama.

R.C.

Chanson populaire d'expression kabyle

Il y a 11 ans, disparaissait l'icône, Na Cherifa

Il y a 11 ans, jour pour jour, disparaissait l'icône et la pionnière de la chanson féminine d'expression kabyle, Na Cherifa, de son vrai nom Ouardia Bouchemal, à l'âge de 88 ans, après un parcours mouvementé mais fascinant, laissant derrière un riche répertoire musical. D'Akbou (Bejaia) qui a vu éclore son talent, à l'Olympia et au Zénith (Paris) qui ont consacré sa dimension universelle en passant par Alger au sein de la radio nationale où elle a affûté son talent artistique, celle que d'aucuns apparentent à la mère du prélude (Achewiq), a réalisé un parcours singulier et impressionnant, en bravant souvent tous les défis et embuches croisés sur son chemin, notamment à ses débuts durant la période coloniale, où il était mal vu qu'une femme chante si ce n'est dans un cadre familial et rituel admis. A ce propos, l'éminente anthropologue Tassadit Yacine n'hésite pas à qualifier son déboulement et par ailleurs celui, concomitant de la grande H'nifa, sur la scène artistique, de « révolution sociale », notamment en animant à la radio une émission, intitulée « Urrar l'Khelath » (fête de femmes) qui a eu pour mérite de révéler une authentique création féminine, mais aussi de mettre sur rail le processus de rayonnement de la culture kabyle. « C'était une femme émancipée pour sa génération »,

a-t-elle soutenu, mettant en relief « ses très beaux textes de penseur libre ». « Elle chante l'amour et tout ce que vivait sa société en dehors de la tradition. Sa création avait un puissant ancrage social et politique. Pour cette raison, elle était aussi engagée contre le colonialisme », a encore opiné l'anthropologue, relevant « les richesses tant poétiques que musicales » de l'œuvre de Cherifa. Née en janvier 1926 à El Main, dans la wilaya de Bordj-Bou-Arredj, Na Cherifa a laissé un patrimoine d'un millier de chansons dont 800, dument répertoriées et le reste a été perdu ou laissé à l'usage d'artistes anonymes. Parmi ses grands succès, y figurent des morceaux anthropologiques, chantés dans les maisons et occasions de fête depuis des décennies sans prendre la moindre ride ou reprises goulument par la génération montante. « Bqa aala Khir aya Akbou » dont le titre est rentré dans le dictionnaire des locutions kabyles signifiait « Adieu à jamais », « Aya Zerzour » (étourneau ?), « Idak Erouh » (l'âme est épuisée) et tant d'autres, pour la plupart enregistrés à partir de 1952, une période durant laquelle elle a écrit et chanté de façon compulsive. Ces tubes ont toujours la cote et bénéficient d'une rare fascination auprès du public. Son parcours est singulier mais aussi tumultueux dont le

déroulement est absolument sidérant pouvant faire œuvre d'une fiction cinématographique épique. Orpheline de père et de mère, Cherifa vivait dans des conditions sociales très démunies, à l'instar du reste de tous les jeunes algériens de son époque, soumise à la privation et aux méfaits du colonialisme, se contentant de chanter dans les champs tout en gardant les moutons. Mais consciente du don que le ciel lui a accordé, elle décide d'en tirer profit. Muni de son balluchon, elle quitte à 18 ans son village natal et s'installe dans la région voisine d'Akbou, où elle fait ses premiers pas avant de rejoindre Alger, pour s'y installer de longues années, en travaillant notamment à la radio, avant d'en sortir épuisée par des difficultés financières. Quelques années plus tard, Na Cherifa s'établit en France, avant de revenir au pays et de recommencer sa carrière d'artiste à partir des années 70. Elle s'y implique complètement mais ne s'en contente pas, ayant eu à cœur de voler au secours des démunis mais surtout des orphelins qui lui rappelaient sa propre condition. Elle est restée à Alger jusqu'à sa mort le 13 mars 2014, fermant la parenthèse d'une vie mouvementée certes, mais passionnante avec des œuvres intemporelles.

R.C.

vie pratique

SAHA RAMDANKOUM

SALADE D'AUBERGINES À LA FETA



INGRÉDIENTS

1 aubergine
3 à 4 tomates moyennes
feta selon le gout
2 gousses d'ail
persil haché
sel
citron
huile d'olive

PRÉPARATION

Coupez l'aubergine lavée en rondelles, salez et laissez dégorger de son eau, essuyez les aubergines au papier absorbant, et placez-les dans un petit saladier, ajoutez 1 c à soupe d'huile et essayez d'imprégner chaque rondelle. Placez les dans un moule allant au four chemisé d'une feuille d'aluminium, faites griller dans le four, et tournez les pour les griller de l'autre côté. Coupez les tomates en rondelles, salez et ajoutez l'huile d'olive, et grillez le comme les aubergines. Hachez l'ail finement, ajoutez un peu de jus de citron et un peu d'huile d'olive, garnissez votre plat de service avec les rondelles d'aubergine et de tomates, écrasez la feta par dessus, garnissez avec le persil haché, et ajoutez la petite vinaigrette par dessus.

BABOUCHES AUX SÉSAMES ET MIEL



INGRÉDIENTS

500 g graines de sésame dorées
500 g farine
300 à 350 ml de lait froid
1 verre à thé de fleur d'oranger
2 c. à soupe de beurre mou
1 pincée de sel
Huile pour la friture
Miel pour l'enrobage
Amandes frites pour le décor

PRÉPARATION

Mélanger l'ensemble des ingrédients, l'assemblage de la farine se fait avec du lait froid, bien pétrir et assembler la pâte en une boule homogène. Étaler la pâte sans qu'elle ne soit trop épaisse, découper des ronds à l'aide d'un petit verre à thé. Former le rond en un papillon en pinçant bien au milieu. Bien souder pour éviter que ça s'ouvre. Faire frire dans un bain d'huile chaud et pas fumant. Plonger immédiatement dans le miel aromatisé à la fleur d'oranger, il faut que le miel soit un peu tiédi. Faire égoutter, puis placer dans un grand plat et décorer avec des amandes frites de préférence petites

Météo

Samedi 15 mars
17° C

→ Dans la journée :
Orages
max 22°C ressentie 24°C
Vent modéré du Sud

→ Dans la nuit :
Averses
min 15°C ressentie 20°C
Vent modéré d'Ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:09
Coucher du soleil : 18:49



Santé

Les dattes, tous les bienfaits santé de ce fruit sucré

→ Autre atout : elles ralentissent l'assimilation des glucides et aident à se sentir mieux rassasiés.

Un effet possible sur le sommeil

Les dattes contiennent un acide aminé pré-curseur de la sérotonine, le tryptophane, qui joue un rôle sur la production de l'hormone du sommeil, la mélatonine. La consommation de deux à trois dattes deux heures avant de se coucher pourrait réduire le temps d'endormissement et améliorer la qualité du sommeil.

Calories : est-ce que les dattes font grossir ?

Une petite poignée de dattes - trois dattes (soit 25 grammes) - apporte environ 70 calories. La datte fraîche est moins calorique que la datte séchée. En raison de sa richesse en sucre et de son apport calorique, la datte ne doit pas être consommée en excès. Pour limiter la prise de poids, elle doit s'intégrer à une alimentation variée et



équilibrée.

Quantité : combien peut-on manger de dattes par jour ?

Il est conseillé de ne pas dépasser la quantité de 25 grammes de dattes par jour, soit trois dattes par jour. Lorsque la datte est mangée avec modération, dans les quantités recommandées, c'est un encas sain pour toute la famille !

(Suivra)

Délices du jour

CUISSES DE POULET AU CITRON ET CHAMPIGNONS

INGRÉDIENTS

2 cuisses de poulet (complète sans peau)
250 g de petits champignons de Paris (émincé)
1 oignon (haché)
4 c. à soupe de crème fraîche à 4% de MG
jus d'1 citron et demi
2 c. huile d'olive à soupe
sel
poivre noir

PRÉPARATION

Dans une poêle, chauffez l'huile d'olive puis faites dorer les cuisses de poulet des deux côtés, salez et



poivrez. Ensuite retirez et réservez dans un plat. Dans la même poêle, mettez l'oignon haché et laissez suer 3 minutes. Ajoutez les champignons coupés en lanières puis laissez cuire environ 6

minutes, en tournant de temps à autre.

Quand les champignons auraient bien doré, remettez les cuisses de poulet dans la poêle.

ajoutez le jus de citron, le sel, le poivre noir et la crème puis laissez cuire à couvert environ 10 minutes.

Assurez vous que les cuisses de poulet sans bien cuite avant de retirer du feu.

Servez bien chaud et régaliez vous !

Horaires des prières

Samedi 15 Ramadhan 1446:
15 mars 2025

Dhor12h59
Asser16h18
Maghreb18h53
Icha20h11

Dimanche 16 Ramadhan 1446:
16 mars 2025

Fedjr05h44



numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Ligue 2 amateur

Les leaders pour creuser l'écart, chaudes empoignades dans la lutte pour le maintien

Les leaders de la Ligue 2 de football amateur, l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est), évolueront à domicile à l'occasion de la 23^e journée du championnat, prévue samedi (15h), en accueillant des adversaires distancés dans la course à l'accession, à savoir, la JSM Tiaret (4^e) et l'USM Annaba (3^e).

Dans la poule Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, confortablement installée en tête du classement avec 50 points, tentera, lors de la réception de la JSM Tiaret (4e, 32 pts), de conserver son invisibilité en Championnat et confirmer son statut de solide candidat à l'accession. Avec un bilan de 14 victoires et 9 nuls, les gars de «Ben-Ak» devraient enchaîner avec un nouveau succès à domicile face à une équipe de la JSM Tiaret qui ne possède aucun objectif à l'horizon mais tentera de réussir l'exploit. Le RC Kouba, dauphin de l'ESBA avec 43 points, évoluera pour sa part en déplacement chez l'ASM Oran (7e, 29 pts), avec la ferme ambition de s'imposer pour rester dans le sillage du leader et entretenir l'espoir d'une accession tant espérée. Distancés dans la course à l'accession, la JS El Biar (3e, 37 pts) et le NA Hussein-Dey (4e, 32 pts) s'affronteront dans un chaud derby algérois prévu au stade de Dar Beida, alors que le WA Mostaganem (6e, 31 pts) se déplacera chez l'US Béchar Djedid (10e, 27 pts). Dans la lutte pour le maintien, une



■ L'ESBA tentera de conserver son invisibilité... (Photo : D. R.)

chaude empoignade opposera le SKAF Khemis Miliana au GC Mascara dans un match à six points entre les deux clubs qui occupent conjointement le 13e rang avec 23 points. Toujours menacé par le spectre de la relégation, le RC Arbaâ (12e, 25 pts) recevra la lanterne rouge, le SC Mecheria (12 pts), alors que le MCB Oued Sly (15e, 20 pts) se déplacera chez le MC Saïda (9e, 28 pts). La dernière rencontre de la poule Centre-Ouest mettra aux prises l'ESM Koléa (10e, 27 pts) au CR Témouchent (7e, 29 pts).

Groupe Centre-Est : le MB Rouissat à l'épreuve de l'USM Annaba

Dans la poule Centre-Est, la 23e journée sera marquée par l'affiche mettant aux

prises le leader incontesté le MB Rouissat (51 pts) à l'USM Annaba (3e, 40 pts). Si les joueurs de Rouissat abordent cette rencontre avec l'objectif de préserver leur série d'invincibilité à domicile, les Annabis distancés dans la course à l'accession auront à cœur de faire tomber le leader dans une affiche qui s'annonce indécise. Deuxième au classement à cinq points du leader, l'USM El Harrach se déplacera pour sa part chez l'Olympique Magrane (15e, 19 pts) avec l'objectif de s'imposer et réduire l'écart sur le MB Rouissat à sept journées de la fin de saison, en attendant le verdict de la Commission de discipline de la LNFA concernant l'affaire du match MBR-USMH.

Derrière le duo de tête, l'IB Khemis El-

Khechna (4e, 34 pts) accueillera l'IRB Ouargla (11e, 27 pts), au moment où l'AS Khroub (6e, 30 pts) recevra le HB Chelghoum Laid (11e). Dans la lutte pour le maintien, la JS Bordj Ménaïel, premier relégable avec 24 points, est condamnée à obtenir un résultat positif lors de son déplacement chez le NRB Teleghma (13e, 26 pts), alors que la lanterne rouge, l'US Souf, qui a déjà un pied en Inter-régions, sera mis à rude épreuve chez la JSD Jijel (7e, 29 pts) dans un match à huis clos. Le dernier match de la poule Centre-Est opposant l'US Chaouia (5e, 32 pts) au MSP Batna (10e, 28 pts) a été programmée lundi (15h).

R. S.

Groupe Est :

Samedi à 15h :

JSD	- USS (huis clos)
CAB	- MOC
MBR	- USMAN
NRBT	- JSBM
IBKEK	- IRBO
ASK	- HBCL
O Magrane	- USMH
USC	- MSPB (lundi à 15h)

Groupe Ouest :

USBD	- WAM
MCS	- MCBOS
ESBA	- JSMT
ASMO	- RCK
JSEB	- NAHD
SKAF	- GCM
ESMK	- CRT
RCA	- SCM

Coupe d'Algérie (8^{es} de finale)

Le CRB écarte l'USC et passe en quarts de finale

→ Le CR Belouizdad a validé son ticket pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie en écartant l'US Chaouia (Ligue 2 amateur), mercredi au stade 5-Juillet 1962, en s'imposant sur le score 4 buts à 2. Pour le Chabab, tenant du titre, ce 8e de finale a plutôt mal commencé, car l'US Chaouia a réussi à prendre les devants dès la 6e minute en ouvrant le score par l'entremise de Mellouk. Cueillis à froid, les Rouge et Blanc ont pris leur temps pour réagir et se sont remis à leur buteur maison, Mahious, pour sonner la révolte. La nouvelle coqueluche des supporters belouizdadis a

débuté son show offensif à la 35e minute, nivelant ainsi le score, avant de mettre son équipe à l'abri en ajoutant deux autres réalisations (52', 65'). Ne s'avouant pas vaincus, les gras des Aurès ont réduit l'écart à la 83e minute, par l'intermédiaire de Abdelouahab, toutefois, les Algérois ont répliqué dans la foulée en ajoutant un 4e but grâce à Bousouar (86'). Neuf fois vainqueur de l'épreuve populaire, le CRB poursuit son petit bonhomme de chemin dans cette compétition, qu'il affectionne tout particulièrement, et continue de rêver d'un 10e sacre. Pour ce

faire, les capés de l'allemand, Sead Ramovic, devront passer l'écueil du MO Béjaïa, pensionnaire de la division inter-régions, afin de se hisser en demi-finale. Face au petit poucet de Dame Coupe, le CRB part largement favori, mais l'épreuve populaire nous réserve toujours des surprises. Concernant les affiches des autres quarts de finale, prévus les 27 et 28 mars, le MC El Bayadh affrontera l'ES Sétif, le CR Témouchent (Ligue 2 amateur) en découdra avec l'USM Alger et l'USM El Harrach (Ligue 2 amateur) donnera la réplique à l'ES Mostaganem. ■

Ligue 1 Mobilis

Favorable au leader, derby à enjeu à Baraki

→ La 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue ce week-end, devrait être favorable au leader MC Alger, à domicile face à l'USM Khenchela (samedi à 22h), alors que l'enjeu du derby CR Belouizdad-USM Alger (dimanche à 22h), programmé au stade Nelson-Mandela de Baraki, sera important pour les deux formations algéroises. Le «Doyen» (1er, 40 pts), qui marche sur l'eau depuis quelques semaines, partira largement favori devant son public, face à l'USMK (11e, 23 pts), qui espère revenir avec un bon résultat de ce déplacement périlleux. Ayant réussi à bien réagir, après son élimination aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad (0-1), en alignant trois succès de rang en championnat, le MCA aborde son match pour maintenir le cap, et se rapprocher d'un 2e

titre de rang. De son côté, le club khencheli, qui a renoué avec la victoire vendredi dernier, en battant à la maison l'ASO Chlef (3-2), après cinq défaites de suite, toutes compétitions confondues, aura à cœur de confirmer son réveil et créer la surprise au 5-Juillet. Le CR Belouizdad (2e, 33 pts) et l'USM Alger (3e, 32 pts) s'affronteront dans un derby indécis et à enjeu. Un succès du Chabab lui permettrait de conforter sa position de dauphin, alors que l'USMA, qualifiée mardi soir pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie face au RC Kouba (1-0), tentera de s'emparer de la deuxième place.

Faux-pas interdit pour le NCM

L'ASO Chlef (6e, 27 pts), stoppée dans son élan à Khenchela, devra réagir à domicile face à l'Olympique Akbou (13e, 20 pts), pour

se rassurer et poursuivre sa quête de se rapprocher du podium. Invaincus dans son antre de Mohamed-Boumezrag, les Chélieniens auront les faveurs des pronostics, face à une équipe d'Akbou, qui a enchaîné cinq matches sans victoire, et qui reste de surcroît sur une élimination aux 1/8es de "Dame Coupe", mardi chez le MC El-Bayadh (0-0, aux t.a.b: 5-6). En bas du tableau, le NCM, sous la menace de la relégation, doit impérativement relever la tête et l'emporter, pour amorcer sa mission de sauvetage du club.

Samedi 15 mars

ASO - OA	(15h)
MCA - USMK	(22h)
Dimanche 16 mars	
NCM - MCEB	(15h)
CRB - USMA	(22h)

EN DEUX MOTS

Semi-marathon : Benyettou qualifié aux Mondiaux 2025 à Copenhague

L'Algérien Mohamed Benyettou s'est qualifié aux championnats du monde de semi-marathon, prévus les 19 et 20 septembre prochain à Copenhague (Danemark), après avoir réussi les minima nécessaires lors du semi-marathon de Lisbonne, disputé au Portugal. La course a été remportée par Abdi Waiss Mouhyadin, du Djibouti, ayant bouclé la distance en 59:44, devant le Kenyan Shadrack Kipkemei, deuxième en 59:49, au moment où un autre coureur du Djibouti, Mohamed Ismail, a complété le podium, en 59:54. Benyettou, lui, avait terminé à la 11e place, en 1h01:13, mais son chrono était considéré comme un minimum de qualification aux prochains Mondiaux.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki. Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL. Tirage : 2500 exemplaires. 16 - Pages. Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion. Publicité : La Nouvelle République. Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publi-cite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct
Semi-marathon

Benyettou qualifié aux Mondiaux 2025 à Copenhague

le match à suivre
Ligue 1 Mobilis

Favorable au leader, derby à enjeu à Baraki

football
Walid Sadi

«Mon élection est un acquis pour toute l'Algérie»

Walid Sadi élu à la CAF

L'Algérie retrouve son siège

L'Algérien Walid Sadi, ministre des Sports et président de la Fédération algérienne de football a été élu, par acclamation au sein du Bureau exécutif, par les 54 délégués des associations affiliées à la Confédération africaine de football lors de la 14^e Assemblée générale extraordinaire.

Il concrétise son rêve qu'il avait annoncé lors de son élection à la FAF en septembre 2023.

Gianni Infantino, l'excellent pilote des opérations...

Cette Assemblée générale extraordinaire est loin d'avoir porté le meilleur chapeau de la transparence. Le maintien de Patrice Motsepe pour un second mandat aux commandes de la CAF jusqu'à 2029, explique, en très peu de mots, que le football africain n'est plus à la CAF mais à la FIFA. Le Sud-Africain, homme de terrain et de manœuvres, sait renverser les vapeurs pour éviter un éternuement qui fera éclabousser le football africain. Gianni Infantino, l'homme ombre sécurise tout et trace les lignes qui conduisent aux buts, pas besoin de remettre sur la table le réseau communicant pour comprendre pourquoi le football africain échappe à la CAF pour aller mourir à la FIFA, sans que personne n'ose souffler mot. Demain, ils siégeront au Comex avec ceux qu'ils ont bien voulu élire. Sans aucun doute possible, le plan établi à Addis-Abeba a bien fonctionné.

Des textes pour se faire une place

Un confrère de la presse nationale évoque ce travail affiné par ces deux hommes, qui ont bien planifié leur coup avec la bénédiction de quelques cylindres. Ils ont proposé la modification de



■ L'Algérie retrouve la CAF huit ans après...

(Photo : D. R.)

deux articles des statuts de la CAF, et les membres ont adhéré. « La limite d'âge, fixée à 70 ans, a été balayée et ouvre la voie devant l'Égyptien Hani Abo Rida (71 ans), mais aussi le changement du système de vote pour le Comex de la FIFA ».

La joie des uns et la déception des autres

Très attendue, cette AG par ceux qui se sont bousculés à l'extérieur des murs de la CAF et par ceux qui ont veillé pour réussir leur examen. Le marocain réélu avec 49 voix, s'offre un fauteuil au Conseil de la FIFA. Pendant ce temps, Idriss Diallo et Augustin Senghor subissent une humiliation cuisante. Les détails ! Pour de nombreuses figures du football africain, cette élection n'est autre que celle qui a été cuisinée par le président de la FIFA. «D'autres figures du football africain ont vécu une véritable descente aux enfers. En attendant, l'Algérien Wali Sadi fait retrouver à l'Algérie le fauteuil perdu depuis 2017, soit une absence de 8 années, laissant ainsi le courant des uns et des autres

décidés à la place de l'Algérie laissé par l'ex président de la FAF Mohammed Raou-raoua, lequel n'a pu être réélu et c'est le Marocain Fouzi Lekjaa, qui a été élu et siège depuis au niveau du conseil de la CAF à sa place.

Le jour de l'échec

Cette heureuse élection dépoussière les fameux dossiers qui ont suscité commentaires et interrogations. Ils étaient volumineux les dossiers amplement discutés et faisaient l'objet d'émissions radios et télévision. 2017, année où il fallait tout construire pour récupérer un siège, pas des moindres à la CAF. C'était la course contre la montre, préparée pour déposer le dossier de candidature de Bachir Ould Zmirli, rejeté par la suite au motif : délais expirés, deux autres candidats ont eux aussi échoués, en l'occurrence Amar Bahloul et Djahid Zefizef.

Sadi réussit la ou les autres ont échoué

Amar Bahloul et Djahid Zefizef se sont

lancés à leur tour à la conquête de ce siège, sans réussir. Septembre 2023, Sadi s'est intéressé à la communication sous couvert d'une opération marketing. Il se devait de décrocher le siège Algérie. Pour se faire, il accepta de voir le monde autrement, sortir de soi pour aller à la rencontre de ses confrères des Fédérations africaines, en espérant d'être bien compris. C'est ce qui avait fait sa réussite, il a réellement entendu ses pairs, compris et a répondu. Voilà pourquoi dit-on que la communication est toujours le dépassement de l'expression.

En conclusion

D'anciens employés de la CAF se sont confiés à RFI pour décrire la grande influence de la Fifa au sein de la Confédération africaine de football pendant le premier mandat de Patrice Motsepe. Une influence incarnée par le tout-puissant secrétaire général de la CAF, Véron Mosenjo-Omba.

Salma et Roger, ayant servi la CAF durant des années, racontent déçus, dépités, emportant leurs désillusions dans leurs cartons. «Je suis arrivé à la CAF en tant que passionné de sport et ayant la conviction que le sport, en particulier le football, peut servir de moteur pour développer une partie du continent africain».

Pour Roger «C'est la plus grosse désillusion professionnelle de ma vie».

«Pour avoir occupé un poste élevé dans l'organigramme juridico-administratif de la CAF», raconte en tant que témoin «témoin direct de l'ingérence» de la Fifa sur le fonctionnement de l'instance dirigeante du foot africain. «La Fifa avait par exemple installé une personne dans le bureau Finances de la CAF.

Cette personne avait non seulement accès à toutes les informations financières, ce qui n'est déjà pas normal, mais toutes les factures devaient être validées et signées par elle».

Synthèse de H. Hichem

TV6 : ASO - OA à 15h

TV6 : MCA - USMK à 22h

La Der

Walid Sadi : «Mon élection au Comité exécutif est un acquis pour toute l'Algérie»

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, élu mercredi par acclamation au Comité exécutif de la Confédération africaine de football, lors de la 14^e Assemblée générale extraordinaire de l'instance continentale, a indiqué qu'il ne «s'agissait pas d'un acquis personnel, mais celui de toute l'Algérie». «Ce qui a été accompli aujourd'hui, n'est pas un acquis personnel, mais celui de toute l'Algérie. Il démontre que notre pays est sur la bonne voie pour asseoir sa place, et renforcer sa présence efficace sur la scène internationale», a-t-il réagi dans une déclaration vidéo, diffusée par la FAF sur ses réseaux sociaux.

Seul candidat éligible pour la zone de l'Union nord-africaine de football (UNAF) du continent, après le retrait du Tunisien Hussein Jenayeh, l'Algérien a été élu, par acclamation, par les membres de l'Assemblée générale extraordinaire de la CAF. «Je tiens d'abord à féliciter l'Algérie en particulier, et la famille sportive en générale, pour le retour de notre pays au Comité exécutif de la CAF, après une longue absence. Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu, et en particulier le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les hautes autorités du pays, ainsi que toute la famille footballistique», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Cet

acquis est le fruit d'un travail collectif, qui reflète notre engagement à accompagner tous les grands efforts déployés par les hautes autorités du pays, pour le développement du sport et la construction des infrastructures sportives. Il était impératif pour nous d'accompagner cette dynamique afin de ramener notre pays à sa position naturelle». Le ministre des Sports et président de la FAF s'est engagé «à travailler avec détermination et responsabilité pour mobiliser toutes les capacités au service du football algérien et africain», a-t-il conclu.